



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**10 juin au 17 juin 2025
N°1 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ C'est quoi le bulletin Inf'Eau ?
- ❖ Campagne d'irrigation 2025
- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Résultat de l'étude Lot 2050

C'est quoi le bulletin Inf'Eau ?

Pour ce premier numéro de la campagne d'irrigation 2025, nous vous rappelons l'objectif de l'In'eau : **vous transmettre de manière hebdomadaire des informations liés à l'irrigation et à la gestion de la ressource en eau afin d'utiliser cette ressource précieuse de manière efficace.**

Le bulletin sera constitué toutes les semaines de trois parties :

- Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- Tendances météo et conseils irrigation basés sur le réseau de parcelles de référence
- Suivi d'expérimentations et article lié à l'irrigation et à l'eau

Campagne d'irrigation 2025

Les assemblées des irrigants se sont tenues le 27 mars 2025. Les tours d'eau ont été présentés et validés durant les AG et ont été envoyés à la DDT48. Les irrigants intégrés dans la gestion collective devraient recevoir à la mi-juin juin les tableaux validés par les services de l'état ainsi que leur registre de prélèvement.

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

Bilan pluviométrique et hydrologique

Le **début du printemps a été pluvieux** avec un excédent de pluie par rapport à la moyenne historique sur la quasi-totalité du département (par exemple + 17mm à Montrodat en avril) mais a au contraire été **fortement déficitaire le mois dernier, en mai** (de - 18,5 mm à Montrodat à -78,6 mm au Collet de Dèze, équivalent à une réduction respective de -23% et de - 60% par rapport à la moyenne historique).

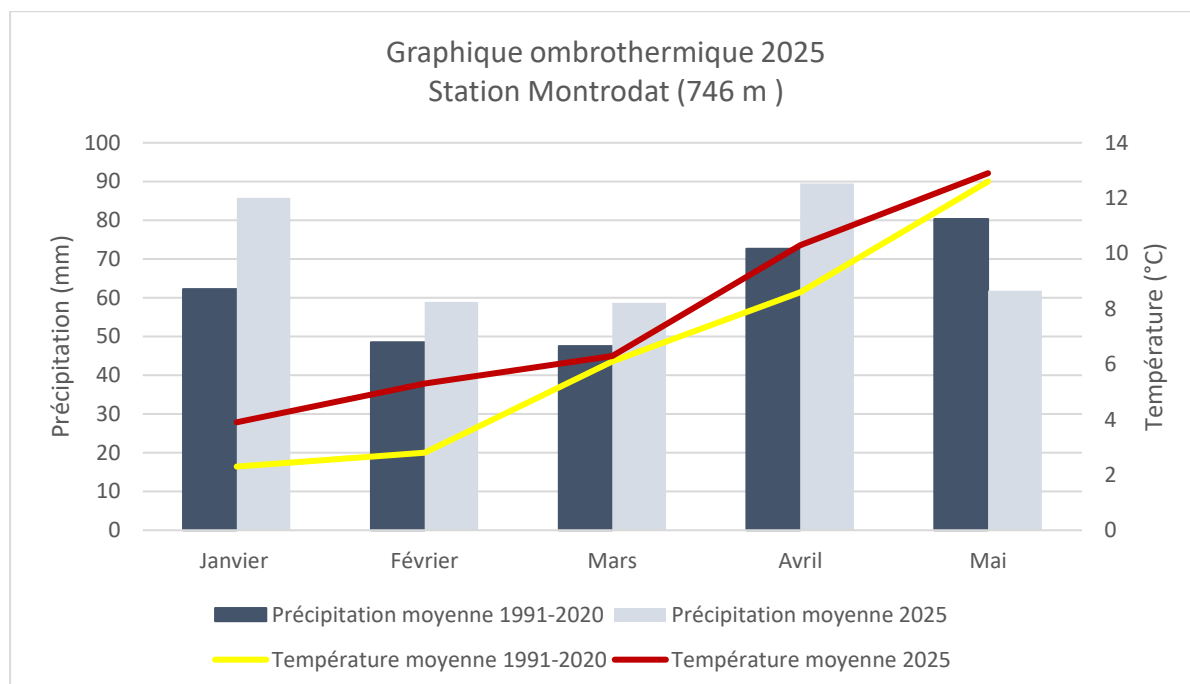


Figure 1. Graphique comparant les précipitations et les températures moyennes de 2025 avec celles de la norme historique (1991-2020) à Montrodat (CDA 48).

Les débits des rivières sont pour l'instant satisfaisants comme l'indique la carte ci-dessous de l'Observatoire national des étiages et aucun arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau n'a été publié.

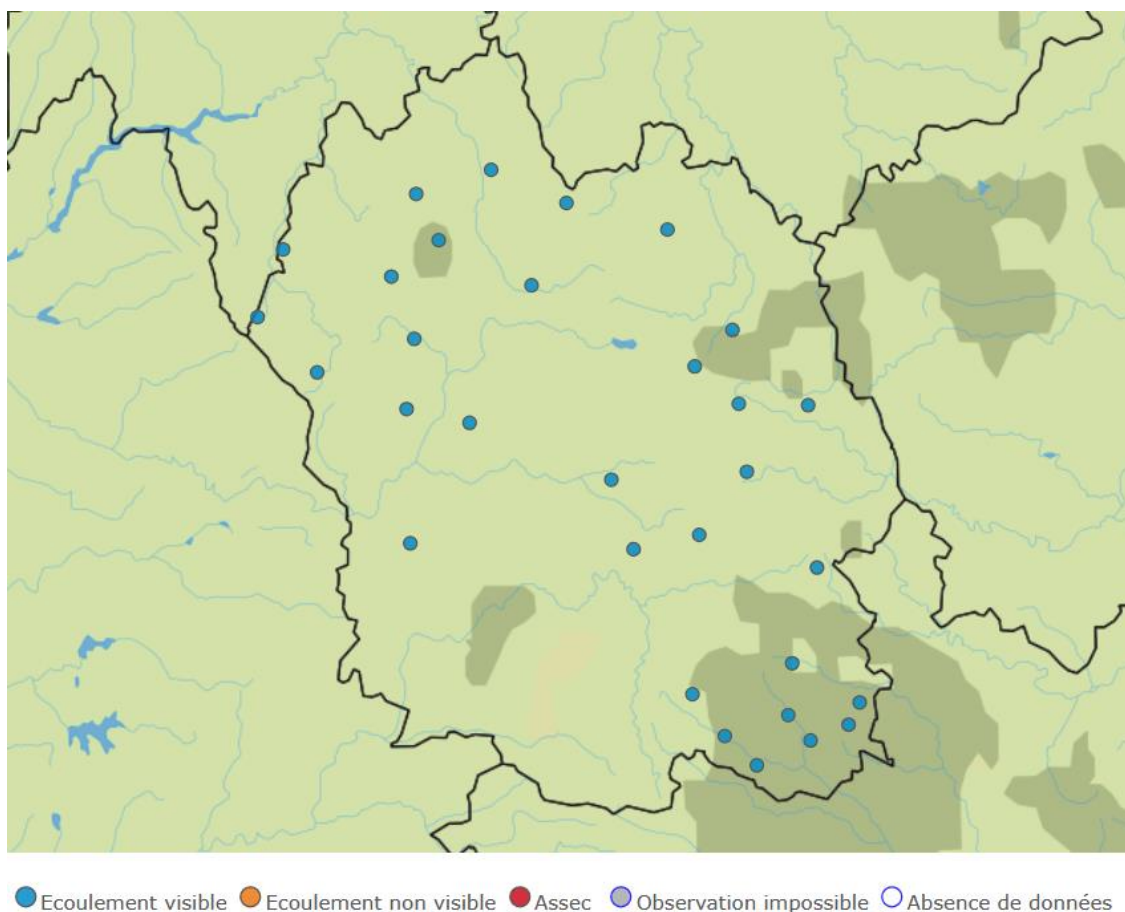


Figure 2. Carte de l'état des rivières Lozériennes en termes de débit au 27 mai 2025 (ONDE).



Tendance météo et conseils irrigation

Une semaine de chaleur est annoncée en Lozère avec des températures allant jusqu'à 31°C. L'évapotranspiration (ETP) des plantes augmentent donc avec une moyenne entre 4,7 mm et 5,8 mm par jour.

Cependant, les pluies de début juin (environ 10 mm le 02/06 et 20 mm le 04/06 sur le secteur de Montrodat/Grèze) ont bien humidifié les sols. Les sondes tensiométriques nous indiquent sur une parcelle limono-argileuse peu profonde de Montrodat que le sol est actuellement en situation de confort hydrique (figure 3). De plus, de nouvelles précipitations devraient arriver en fin de semaine sur le nord du département (environ 3-6 mm entre samedi et dimanche) mais devraient être moins importantes dans le sud.

Si la chaleur continue la semaine prochaine et qu'aucune précipitation plus importante ne s'annonce, l'irrigation commencera sûrement sur certain secteur.

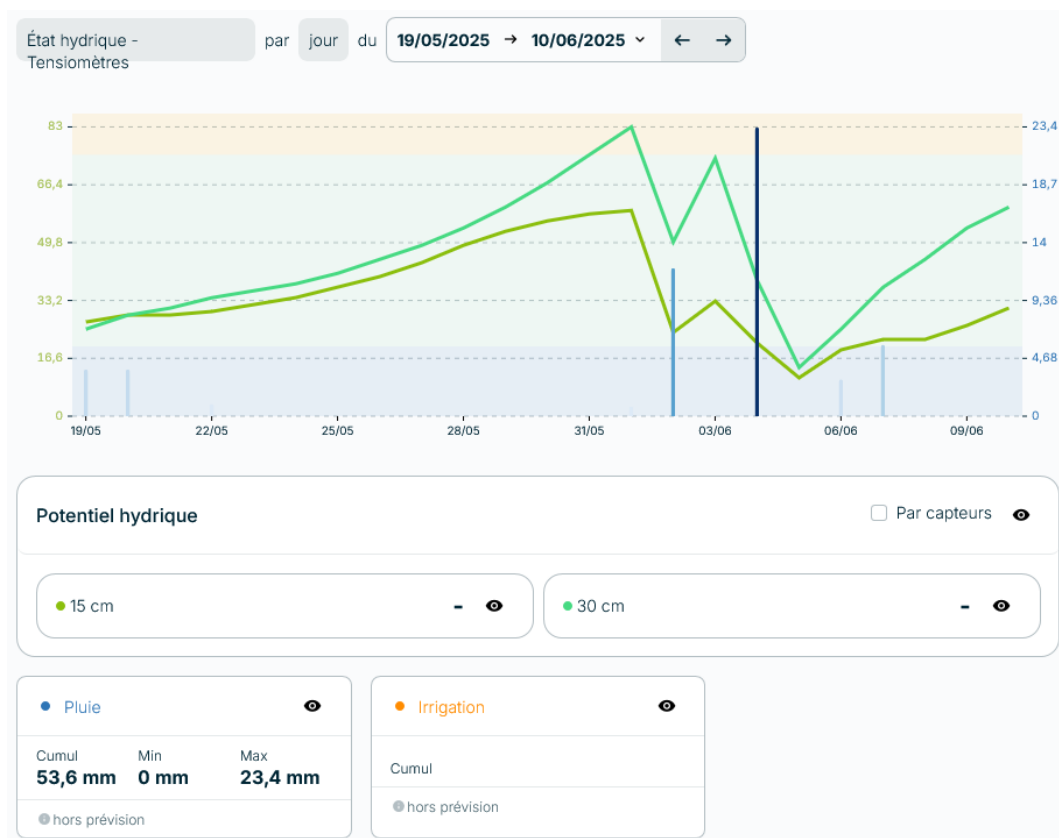


Figure 3. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde de Montrodât (CDA48).

Concernant la luzerne, les pluies de début juin ont en effet permis d'éviter d'irriguer après la première coupe. Comme le rappel le graphique ci-dessous les recommandations pour l'irrigation de la luzerne sont de 2 apports de 50 mm sur sol profond et de 3 apports de 40 mm sur sol superficiel.

Calendrier d'irrigation de la Luzerne

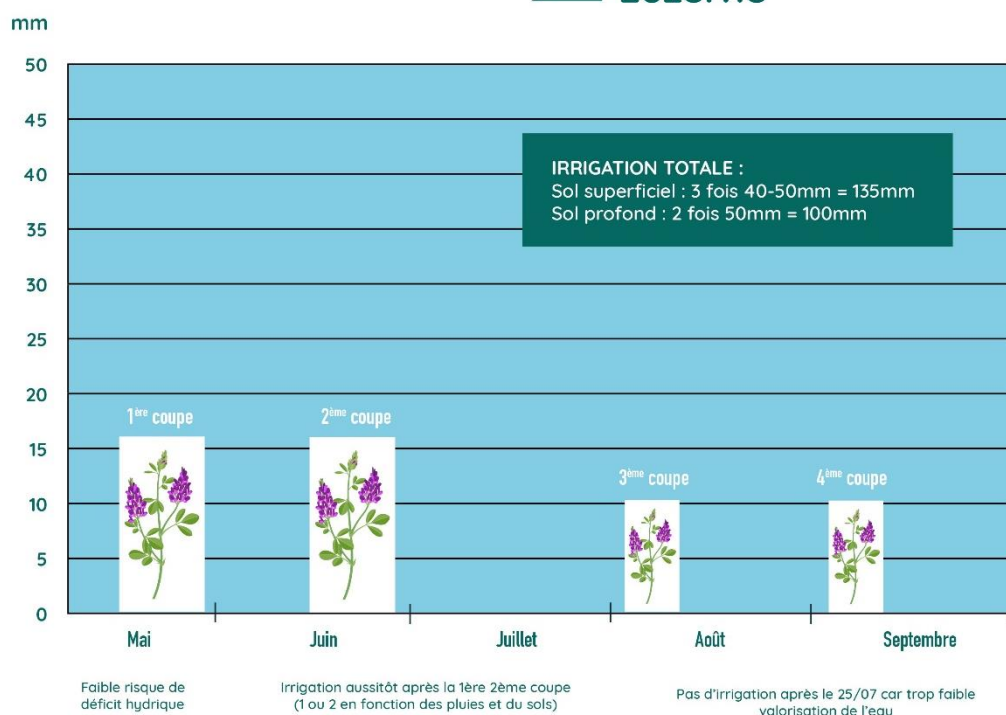


Figure 4. Graphique des besoins hydriques de la luzerne en sol superficiel et profond (OGAYA).

Résultat de l'étude Lot 2050

Le syndicat mixte du bassin du Lot a lancé depuis 2024 une étude pour comprendre plus précisément les impacts du changement climatique sur la ressource en eau du bassin versant du Lot avec pour objectifs d'anticiper les répercussions sur les territoires.

Une fiche concernant le bassin versant du Lot Amont et de la Colagne a été réalisée pour présenter les diagnostics hydro-climatique et celui des vulnérabilités : [Lot 2050 Fiche Synthèse Lot Amont et Colagne](#). Cette fiche valorise également les enseignements des ateliers de concertation réalisés entre juin et septembre 2024, comme celui de Chanac, auprès d'une centaine d'acteurs du bassin du Lot.

Entre autres, l'étude met en avant l'augmentation de la fréquence des années sèches. Le graphique ci-dessous met en évidence qu'un étiage comme celui de 2022 pourrait revenir tous les 6 ans d'ici 2085 avec un scénario de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre (scénario 4.5). Cependant si les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter (scénario 8.5), un tel étiage pourrait frapper tous les 2 ans d'ici 2085.

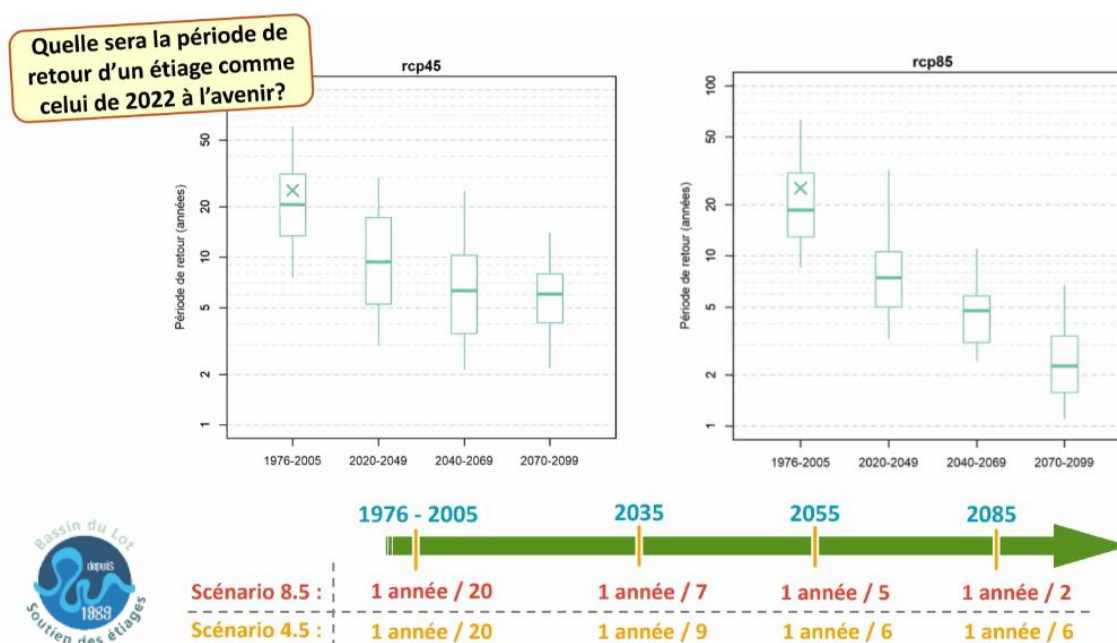


Figure 5. Graphique estimant le retour d'un étiage comme celui de 2022 selon les scénarios de changement climatique 8.5 et 4.5 (Syndicat mixte du bassin du Lot).



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**17 juin au 23 juin 2025
N°2 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ Campagne d'irrigation 2025
- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendances météo et conseils irrigation : Zoom sur le maïs
- ❖ Aide aux investissements de protection contre la sécheresse

Sommaire :

1. Campagne d'irrigation 2025
2. Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
3. Tendance météo et conseils irrigation
4. Aide aux investissements de protection contre la sécheresse

Campagne d'irrigation 2025

Les tours d'eau ont été acceptés par la DDT48. Ils entrent en vigueur à partir du 2 juin 2025. Les irrigants intégrés dans la gestion collective doivent recevoir les tableaux validés par les services de l'état ainsi que leur registre de prélèvement dans les prochains jours.

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

La semaine précédente (10/06-17/06) a été sèche et **les orages de ce weekend n'ont pas été très importants**. Les Cévennes et les Causses ont reçu en moyenne moins de 1 mm de pluie sur le weekend (Figure 1). La vallée du Lot et la majorité du nord du département ont quant à eux bénéficié d'entre 1 et 5 mm de pluie. Du côté de la Margeride, les précipitations ont été ponctuellement beaucoup plus conséquentes avec des pluies atteignant les 20 mm sur Cheylard-l'Évêque.

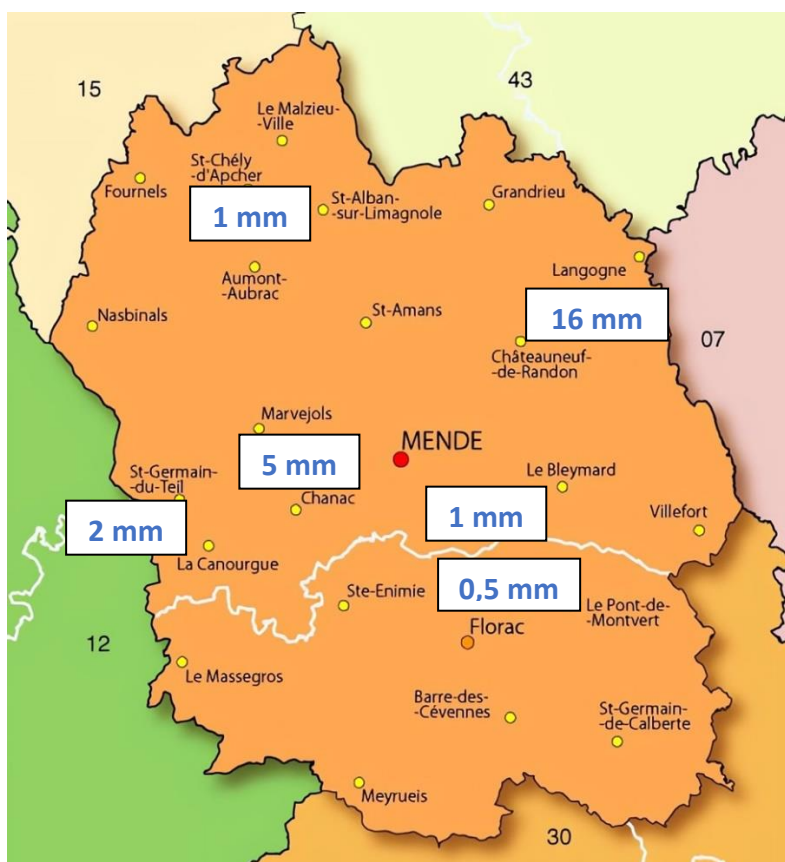


Figure 1. Pluviométrie (mm) du 15/06/2025 en Lozère.

Les débits des rivières sont pour l'instant toujours satisfaisants et aucun arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau n'a été publié.

Tendance météo et conseils irrigation

La chaleur continue en Lozère pour la semaine du 17/06 au 23/06 avec des températures allant jusqu'à 30°C sur tout le département. L'évapotranspiration (ETP) des plantes augmentent donc avec une moyenne entre 5 mm et 6,5 mm par jour.

Aucune précipitation n'est prévue avant la semaine suivante (25/06) et les sols superficiels s'assèchent rapidement. Selon nos tensiomètres¹, **les parcelles ayant reçu peu de pluie ce weekend (1-5 mm) ont atteint le seuil de vigilance** en termes de tension de l'eau dans le sol et nécessiteront sûrement de l'irrigation cette semaine selon le type de culture (figure 2).

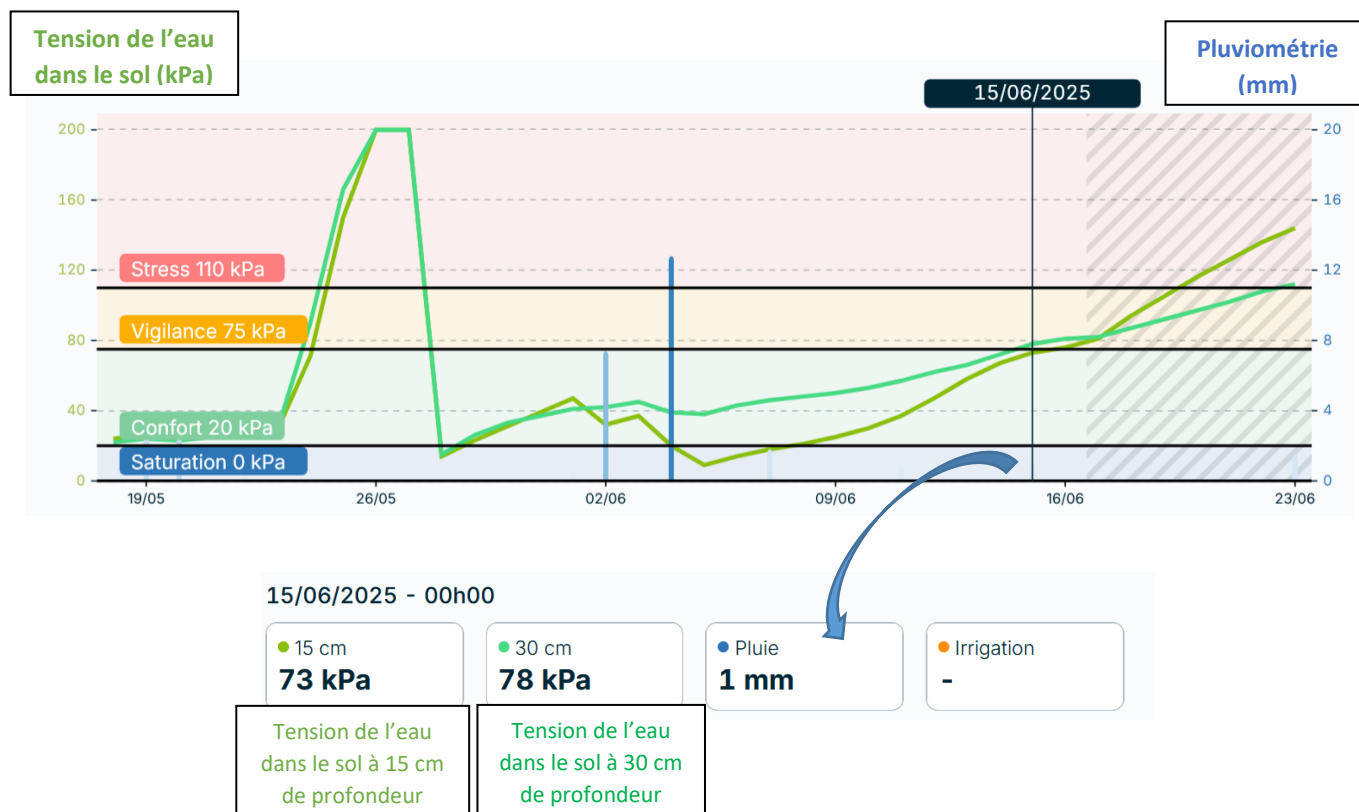


Figure 2. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde de Grèzes ayant reçu seulement 1 mm ce weekend (CDA48).

Le lancement de **l'irrigation sur les parcelles ayant reçu plus de pluie ce weekend (plus de 5 mm) est moins urgent**. Après une pluie de 4,4 mm ce weekend, les sondes tensiométriques nous indiquent sur une parcelle limono-argileuse peu profonde de Montrodât que le sol est actuellement en situation de confort hydrique à 15 cm de profondeur mais que le seuil de vigilance a été dépassé à 30 cm de profondeur. Sur une parcelle de ce type l'irrigation peut encore attendre quelques jours mais sera sûrement nécessaire d'ici la fin de la semaine.

Quant aux **parcelles à sol plus profond**, particulièrement celles de la vallée du Lot, elles sont encore fraîches et **ne nécessiteront normalement pas d'irrigation cette semaine**.

¹ Les sondes tensiométriques permettent de mesurer la tension en eau des sols qui correspond à la force de succion qui doit être fournie par les racines des plantes pour extraire l'eau du sol. Plus le sol contient d'eau, plus la tension est faible puisque la plante accède plus facilement à l'eau autour de ses racines. À l'inverse, lorsque l'accès à l'eau est réduit, la tension augmente car les racines doivent fournir plus d'effort pour extraire l'eau du sol. Ces outils permettent donc d'irriguer exactement selon les besoins de la plante sans gaspiller l'eau.

Zoom sur l'irrigation du maïs

Le maïs est particulièrement sensible au stress hydrique durant les périodes de montaison, de floraison et de formation des grains. En Lozère, le maïs ayant généralement été semé entre mi-mai et début juin, la plante est actuellement à 5-6 feuilles pour les semis plus tardif et 7-8 feuilles pour les semis plus précoce. Les besoins en eau sont donc faibles pour le moment mais deviendront plus importants à partir de 10-12 feuilles.

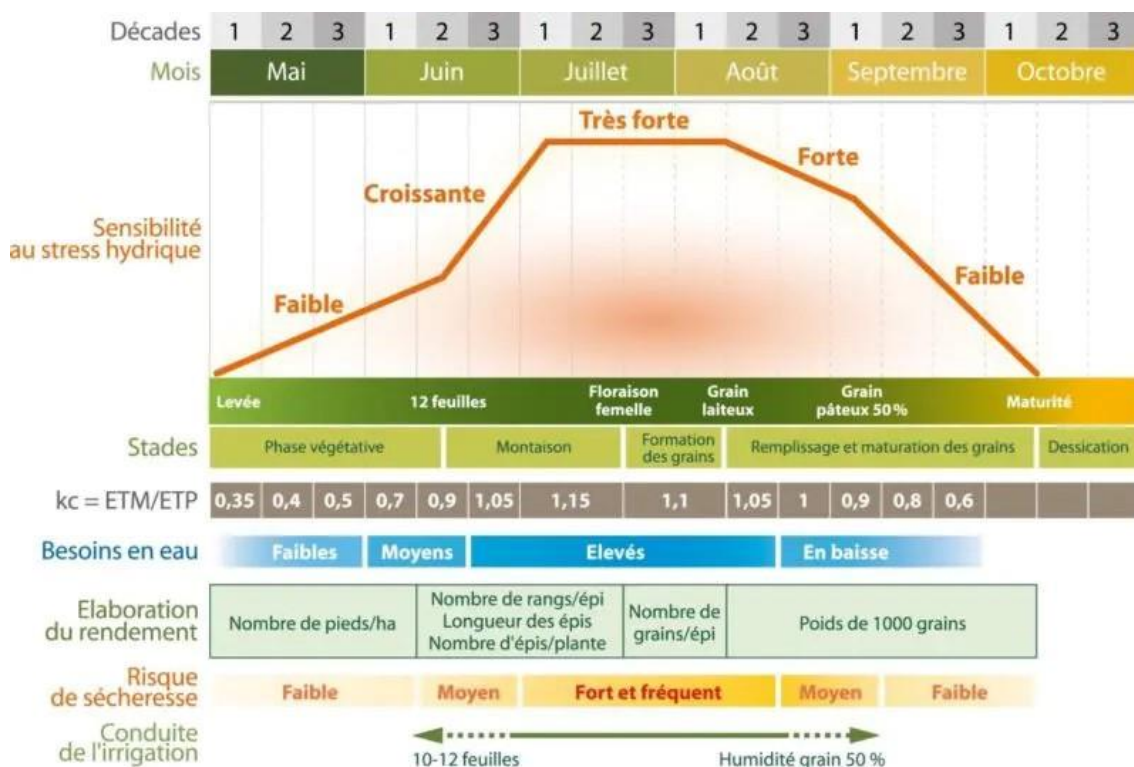


Figure 3. Graphique des besoins hydriques du maïs aux différents stades de croissance (Arvalis).

Aide aux investissements de protection contre la sécheresse

Ce dispositif d'aide vise à financer des investissements permettant d'améliorer la résilience individuelle des exploitations agricoles face à la problématique de la gestion de la ressource en eau et aux épisodes de sécheresse dont la fréquence augmente.

Pour que la demande soit éligible, elle doit obligatoirement comprendre au moins un matériel d'irrigation et au moins un outil d'aide à la décision.

La période de dépôt des demandes d'aide est ouverte. Elle se clôturera à la consommation de l'enveloppe ou au plus tard le 31 décembre 2025.

Vous pourrez trouver plus d'information à l'adresse suivante ou en contactant la Chambre d'Agriculture : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-nationales/Aide-aux-investissements-en-exploitations-pour-la-protection-contre-la-secheresse>



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

24 juin au 30 juin 2025
N°3 Campagne 2025

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Essai pour optimiser l'irrigation grâce aux outils d'aide à la décision et au travail du sol.

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
2. Tendance météo et conseils irrigation
3. Essai pour optimiser l'irrigation grâce aux outils d'aide à la décision et au travail du sol.

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

Les **sols ont continué à s'assécher la semaine précédente** (17/06-23-06) et les orages n'ont touché que le sud du Mont Lozère. Florac a par exemple reçu 64,5 mm entre vendredi et dimanche alors qu'il n'y a eu aucune précipitation sur Chanac (figure 1).

Les températures très chaudes des derniers jours induisent des besoins en eau importants pour les plantes (5 à 6,8 mm d'évapotranspiration potentielle [ETP] par jour). En moyenne sur les 36 stations suivies en Lozère par le site « Info sécheresse », **les températures de la semaine dernières ont été à plus de 3° C au-dessus de la normale**. La campagne d'irrigation a donc commencé pour plusieurs exploitations ayant des sols superficiels et séchants.

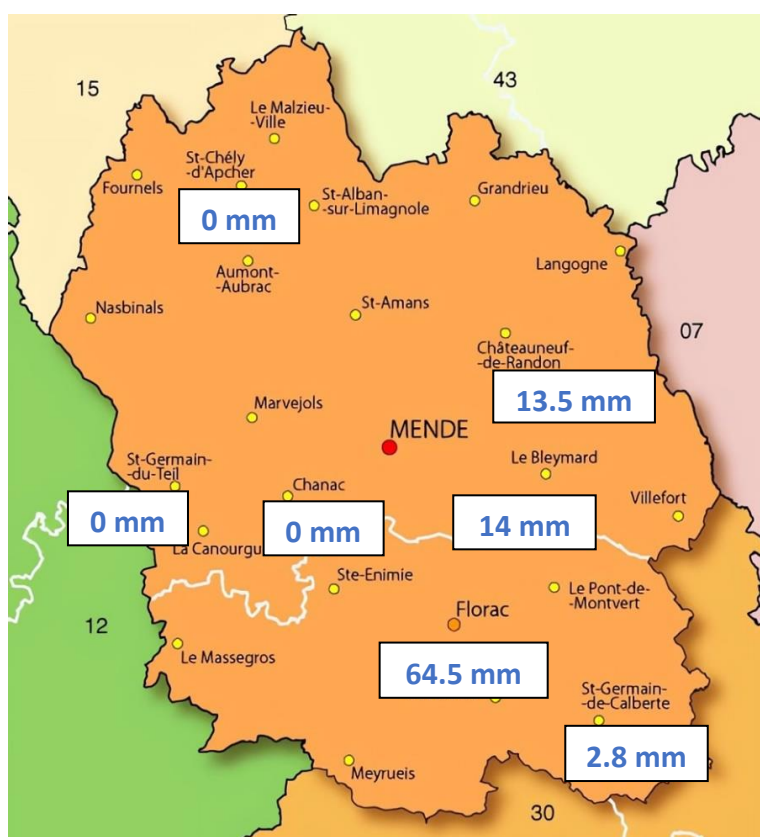


Figure 1. Pluviométrie (mm) des 7 derniers jours (18/06-24/06).

Le niveau des rivières a diminué rapidement ces derniers jours et se rapproche du seuil de vigilance sécheresse. **Aucun arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau n'a été publié** pour le moment **mais un arrêté préfectoral pour passer en état de vigilance sécheresse est en cours de préparation**.

Tendance météo et conseils irrigation

Mise à part de faibles averses (0.5 mm) prévues dans la nuit du mercredi au jeudi sur la plupart du département qui vont faire légèrement redescendre les températures, la semaine du 24/06 au 30/06 va continuer avec la **chaleur et aucune précipitation significative**. Des températures à plus de 30°C sont prévues pour quasiment tout le département.

CHANAC :

Mercredi 25 juin	Jeudi 26 juin	Vendredi 27 juin	Samedi 28 juin	Dimanche 29 juin
Pluie 0,3 mm	Pluie 0 mm	Pluie 0 mm	Pluie 0 mm	Pluie 0 mm
ETP 6,9 mm	ETP 4,4 mm	ETP 5,6 mm	ETP 6,2 mm	ETP 6,7 mm
Température 18,4 / 33,6 °C	Température 16 / 25,2 °C	Température 13,8 / 29 °C	Température 16,6 / 33,2 °C	Température 14,8 / 33,6 °C
Humidité 47 %	Humidité 65 %	Humidité 55 %	Humidité 48 %	Humidité 45 %
Vent 7 / 15 km/h	Vent 7 / 15 km/h	Vent 6 / 14 km/h	Vent 5 / 11 km/h	Vent 4 / 5 km/h

Conseils selon le type de culture :

Les besoins en eau du maïs vont commencer à augmenter à partir du stade 10-12 feuilles et sa sensibilité au stress hydrique est particulièrement importante au moment de la floraison et de la formation des grains.

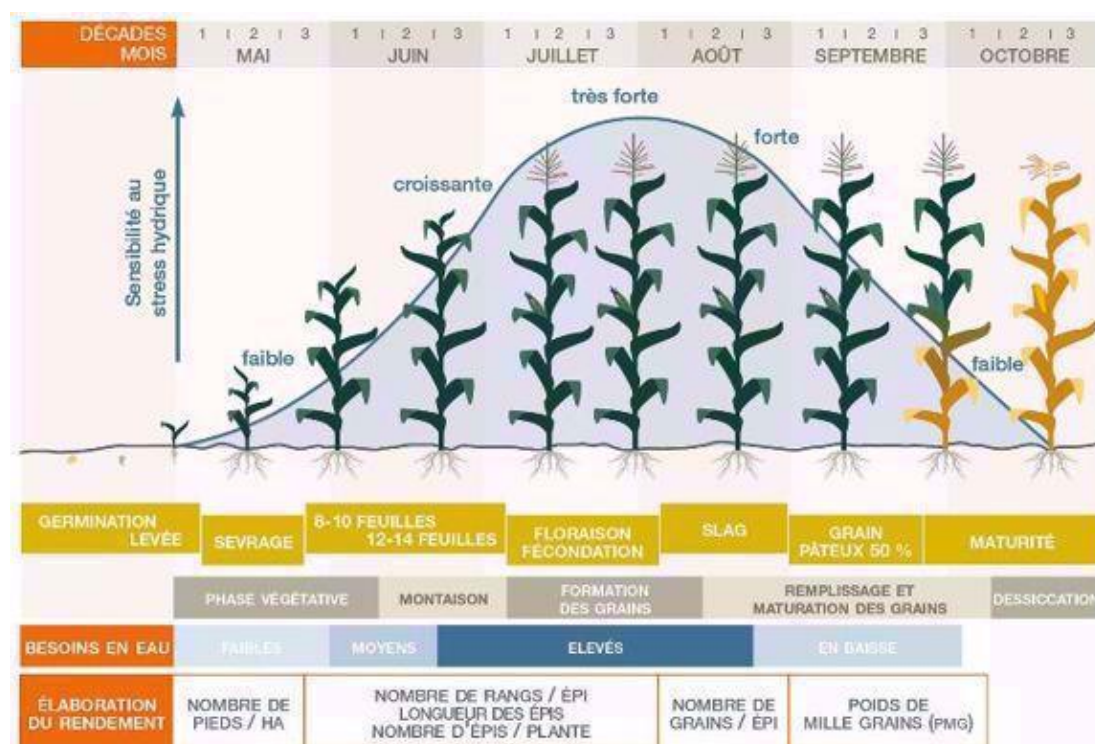


Figure 2. Besoin en eau du maïs selon le stade de développement (Terre-net)

Les doses et dates d'irrigation du maïs se réfléchissent selon le type de sol, la quantité d'eau disponible et les tours d'eau et sera donc spécifique à chaque exploitation. En effet les sols à faible réservoir utile (par exemple sableux et peu profond) auront besoin d'une plus grande quantité d'eau que des sols plus profond avec une plus grande capacité de rétention de l'eau.

On note toutefois qu'une dose de **25 mm tous les 7 jours** vaut mieux qu'une dose plus importante de manière moins fréquente. De plus, chaque précipitation de **5-6 mm repousse l'irrigation d'un jour**.

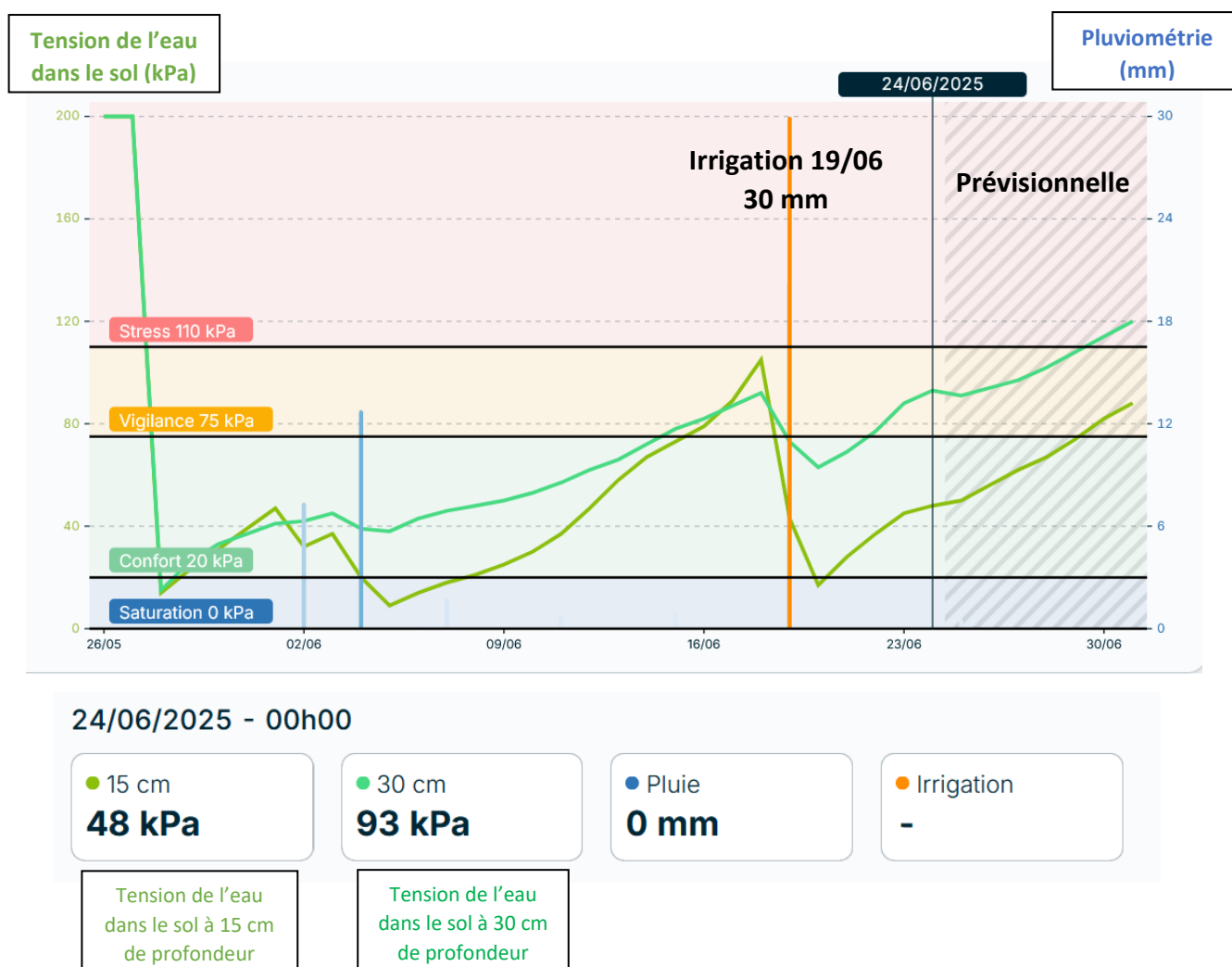
		Rythme d'irrigation en période sans pluie	Dose fréquence	Nombre d'irrigations
Volume /ha nécessaire en début de campagne pour couvrir les besoins 8 ans sur 10	240 mm*	5 mm/jour	30 mm tous les 6 jours	8
		-29 %		
Volume effectivement disponible cette année	175 mm	3,6 mm/jour	25 mm tous les 7 jours	7
	150 mm	3,1 mm/jour	25 mm tous les 8 jours	6
	125 mm	2,6 mm/jour	25 mm tous les 9-10 jours	5

(*) 2400 m³/ha

Figure 3. Exemple de rythme d'irrigation adapté à un volume d'eau limité et en situation de référence sans restriction (Arvalis)

Conseils selon type de sol :

Selon nos tensiomètres, **les parcelles en sol superficiel limono-sableux ont atteint le seuil de vigilance** à 30 cm de profondeur en termes de tension de l'eau dans le sol malgré un passage d'irrigation de 30 mm jeudi dernier.



Quant aux **parcelles à sol plus profond**, particulièrement celles de la vallée du Lot, elles sont encore humides en profondeur. Il faut donc raisonner l'irrigation et la quantité selon le stade de la plante et en prenant en compte cette humidité.

Essai pour optimiser l'irrigation grâce aux outils d'aide à la décision et au travail du sol.

Un essai est en cours afin de réaliser des économies d'eau sur la culture de la luzerne dans des systèmes d'élevage de moyenne montagne (vallée du Lot en Lozère).

Deux leviers d'optimisation sont étudiés :

- un levier technologique avec l'utilisation d'un outil d'aide à la décision (OAD) composée de sondes tensiométriques connectées afin de comparer une modalité d'irrigation habituelle pour l'exploitant et une modalité d'irrigation « optimisée » grâce à un OAD.
- un levier agronomique avec l'étude de l'impact de différent travail du sol sur la résilience au stress hydrique de la luzerne. On se demandera si les 3 principes de l'agriculture de conservation des sols (ACS) permettent de mieux stocker l'eau dans les sols.

Les résultats de ces leviers seront également évalués en termes de valeur alimentaire et de rendement. En effet, l'objectif de produire de la luzerne est avant tout de pouvoir atteindre une autonomie alimentaire et protéique.





Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**1 juillet au 7 juillet 2025
N°4 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendances météo et conseils irrigation : Zoom sur le sorgho
- ❖ Enquête citoyenne SAGE Lot Amont

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
2. Tendance météo et conseils irrigation : zoom sur le sorgho
3. Enquête citoyenne SAGE Lot Amont

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

L'absence de pluies significatives et la vague de chaleur actuelle ont provoqué une baisse rapide des débits des rivières sur la plupart des bassins versants du département. **Un arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau a donc été publié le 27/06 et place l'ensemble des bassins versants de la Lozère en situation de vigilance.** Cet arrêté préfectoral est entré en vigueur ce samedi 28 juin à 8h et invite tous les usagers à faire des économies d'eau mais ne comporte pas encore de restrictions pour l'irrigation. Les irrigants faisant partie de la procédure mandataire doivent se référer au premier tableau des tours d'eau.

Retour sur une semaine (24 au 30/06) très chaude : Malgré une légère accalmie jeudi dernier, le reste de la semaine dernière a été très chaude. Avec plus de 30°C sur tout le département et aucune précipitation significative, les sols ont continué à s'assécher et les besoins des plantes en eau sont élevés (ETP entre 5,5 et 7.1 mm par jour).

Pour le moment, le mois de juin 2025 serait le **3^{ème} mois de juin le plus chaud historiquement** après 2003 et 2022. La moyenne des températures maximums du département est de 24.6°C ce mois-ci, alors que la norme historique est inférieure de 4°C.

L'humidité dans le sol est en déficit également par rapport à la norme. Elle a chuté très rapidement en juin et se rapproche à présent de la limite statistique d'une sécheresse rencontrée 1 année sur 5.

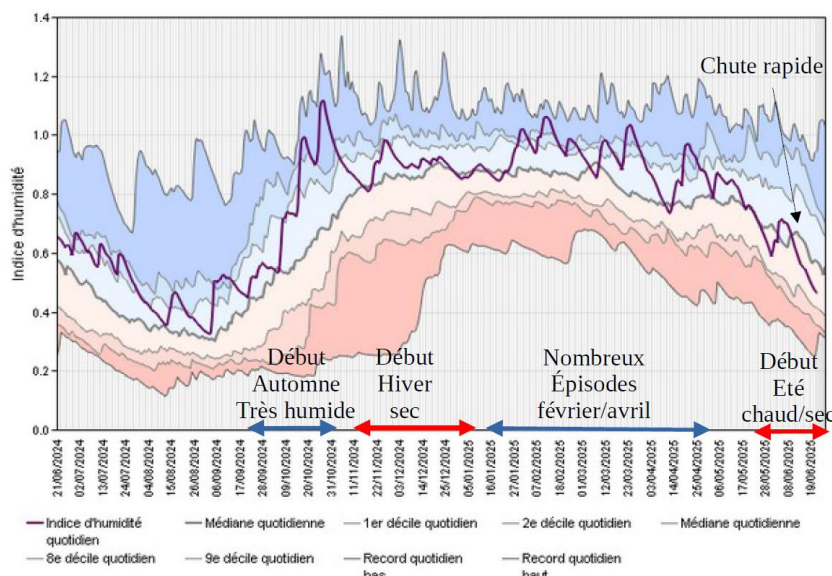


Figure 1. Indice d'humidité des sols en Lozère, 2025 (Météo France, F. VAYSSE)

Tendance météo et conseils irrigation

Des précipitations significatives (>5mm) sont finalement prévues pour le milieu de semaine. Une légère pluie dans la nuit de mercredi à jeudi devrait être suivie par un orage plus important dans la nuit de jeudi à vendredi. Les températures restent quant à elle très chaudes.



Figure 2. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

Les doses et dates d'irrigation se réfléchissent selon le type de culture, de sol, la quantité d'eau disponible, les objectifs de rendements et les tours d'eau et seront donc spécifiques à chaque exploitation. Cependant, quelques informations peuvent vous aider à piloter votre irrigation.

Zoom sur le SORGHO :

Le sorgho est connu pour son faible besoin en eau. Grâce à son système racinaire très dense et très profond (jusqu'à 2 mètres), il est capable d'utiliser l'eau de manière efficace et ne nécessite qu'entre 400 à 500 mm. L'irrigation n'est donc pas forcément nécessaire sur cette culture.

Cependant, si l'été est vraiment trop aride et le sol peu profond, l'irrigation pourra être valorisée particulièrement durant la **période de sensibilité maximale au stress hydrique du sorgho, entre le gonflement et l'épiaison.**

Selon la quantité d'eau disponible, 1 à 4 apports de 30-40 mm pourront être réalisés sur le sorgho (figure 3).

- Si un seul apport est possible, réalisez le tour d'eau au stade gonflement ou 10 feuilles.
- Si deux irrigations sont possibles, la stratégie dépend de la réserve utile des sols.
 - Pour les sols moyens à profonds, il convient de réaliser le premier tour d'eau au stade gonflement, et le second au stade épiaison-floraison.
 - Pour les sols superficiels, le déficit hydrique se fera ressentir plus tôt. Il faut donc avancer le 1^{er} tour d'eau au stade 10 feuilles, et réaliser le 2^e au stade gonflement.
 - S'il a plu plus de 20 mm dans les 10 jours précédents, décalez l'apport.

Pour aller plus loin : <https://www.arvalis.fr/infos-techniques/attention-au-stress-hydrique-entre-gonflement-et-epiaison>

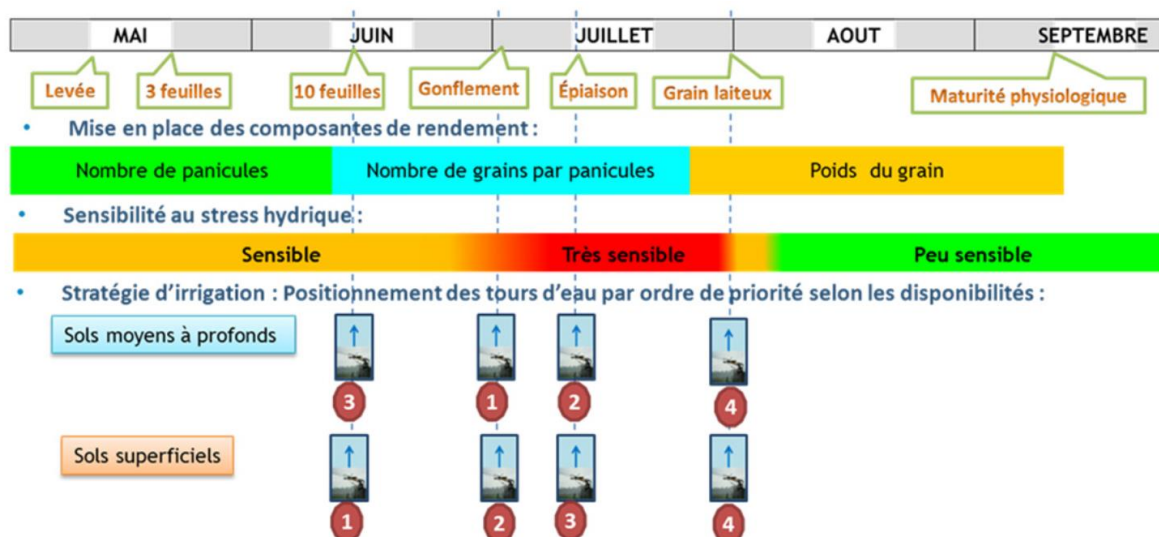


Figure 3. Besoin en eau du sorgho et stratégie d'irrigation selon le stade de développement (Arvalis)

Conseils selon type de sol :

Selon nos tensiomètres, les **parcelles en sol superficiel limono-sableux** avaient atteint la **semaine dernière le seuil de stress hydrique** à 15 et 30 cm de profondeur en termes de tension de l'eau dans le sol. Sur cette parcelle de luzerne (3ème année), la deuxième fauche a été réalisée le 25/06 et un passage d'enrouleur à 40 mm le 29/06 a bien été absorbé et a permis de redescendre sous le seuil de vigilance au stress hydrique.

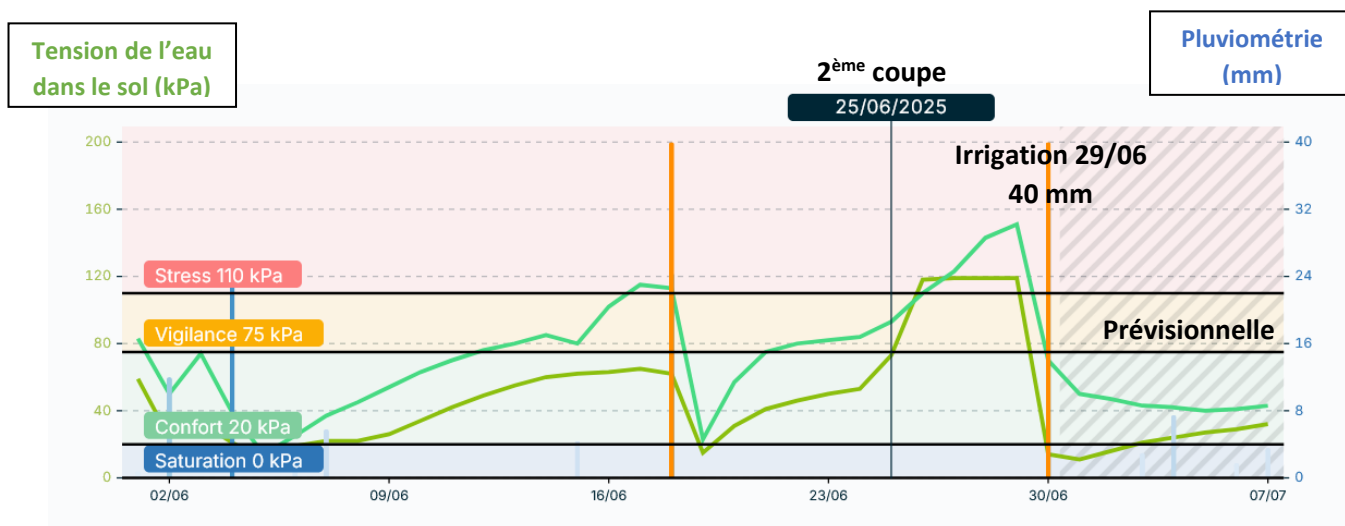


Figure 4. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde de (CDA48).

Quant aux **parcelles à sol plus profond**, particulièrement celles de la vallée du Lot, elles sont encore en zone de confort hydrique selon nos tensiomètres. Il faut donc raisonner l'irrigation et la quantité selon le stade de la plante et en prenant en compte cette humidité.

Enquête citoyenne SAGE Lot Amont

Dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lot Amont, le Syndicat Mixte Lot Dourdou publie une grande enquête citoyenne afin de recueillir les perceptions des habitants du Lot Amont. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est souvent comparé au "Code de la Route" de l'Eau. Il vise à anticiper, prévoir et adapter tous les usages de l'eau sur un bassin versant en définissant des grandes trajectoires, des orientations à suivre et, plus ponctuellement, certaines règles.

Le SAGE Lot Amont est en train d'être révisé, c'est à dire réactualisé, pour intégrer de nouveaux enjeux comme le changement climatique. Les élus et l'équipe en charge de cette révision, au sein du Syndicat Mixte Lot Dourdou, profitent de cette occasion pour mieux apprendre à vous connaître et venir enrichir la démarche du SAGE grâce à votre connaissance du territoire.

Voici le lien de la grande enquête (10 minutes à remplir): <https://forms.gle/ENo7onwjp8axiFm36>



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

8 juillet au 14 juillet 2025
N°5 Campagne 2025

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendances météo et conseils irrigation
- ❖ Intéressé par le goutte-à-goutte et des outils de pilotage de l'irrigation ? Une aide aux investissements existe.

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
2. Tendance météo et conseils irrigation
3. Intéressé par le goutte-à-goutte et des outils de pilotage de l'irrigation ? Une aide aux investissements existe.

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

Les épisodes orageux de la semaine dernière ont bien refroidi l'air cette semaine. Les précipitations ont été très hétérogènes et on constate de 1,5 mm à Châteauneuf de Randon à 70 mm à St Alban sur Limagnole.

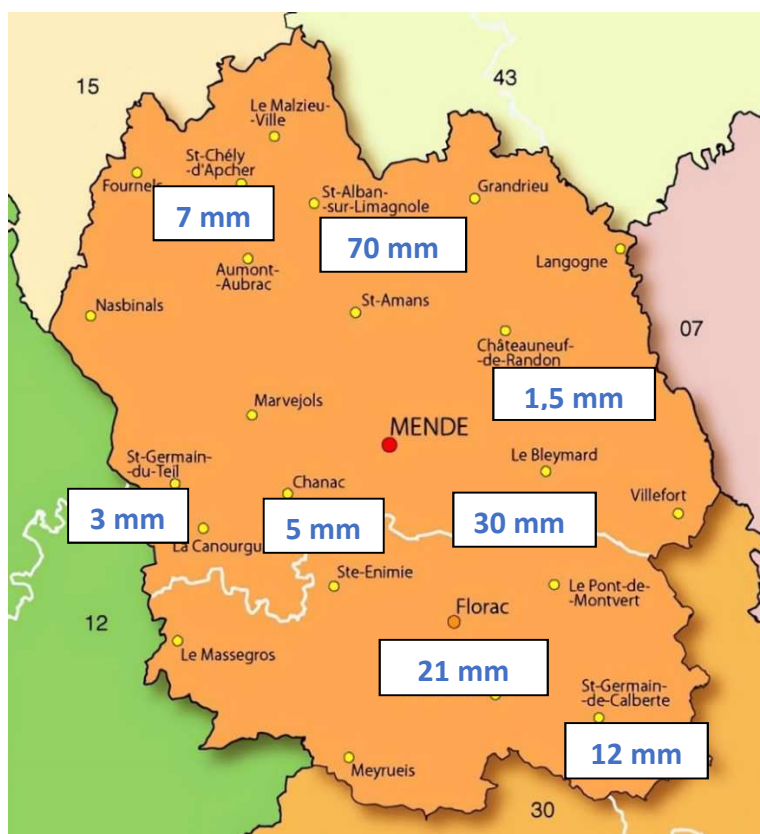


Figure 1. Pluviométrie (mm) des 7 derniers jours (1/07-7/07).

Un arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau a été publié le 27/06 et place l'ensemble des bassins versants de la Lozère en situation de **vigilance.** Cet arrêté préfectoral est entré en vigueur le samedi 28 juin à 8h et invite tous les usagers à faire des économies d'eau mais ne comporte pas encore de restrictions pour l'irrigation. Les irrigants faisant partie de la procédure mandataire doivent se référer au premier tableau des tours d'eau.

Tendance météo et conseils irrigation

Les températures de cette semaine devraient repartir à la hausse mais des orages sont prévus pour la fin de semaine ce qui devrait également diminuer l'évapotranspiration des plantes. 30 à 35 mm d'évapotranspiration potentielle sont prévues pour la semaine du 8 au 14 juillet.

CHANAC :

Mercredi 09 juil.		Jeudi 10 juil.		Vendredi 11 juil.		Samedi 12 juil.		Dimanche 13 juil.	
									
Pluie	ETP	Pluie	ETP	Pluie	ETP	Pluie	ETP	Pluie	ETP
0 mm	5,1 mm	0 mm	5,3 mm	0 mm	4,9 mm	8,4 mm	3,7 mm	0 mm	4,4 mm
Température	Humidité	Température	Humidité	Température	Humidité	Température	Humidité	Température	Humidité
8,8 / 24,6 °C	52 %	9,8 / 25,6 °C	51 %	10,4 / 28,6 °C	50 %	13,6 / 26,4 °C	74 %	12,6 / 28,6 °C	64 %
Vent		Vent		Vent		Vent		Vent	
5 / 12 km/h		5 / 13 km/h		3 / 8 km/h		4 / 8 km/h		2 / 3 km/h	

Conseils irrigation :

Les doses et dates d'irrigation se réfléchissent selon le type de culture, de sol, la quantité d'eau disponible, les objectifs de rendements et les tours d'eau et seront donc spécifiques à chaque exploitation. Cependant, quelques informations peuvent vous aider à piloter votre irrigation.

Conseils selon le type de culture :

LUZERNE : Les recommandations pour l'irrigation de la luzerne sont de 2 apports de 50 mm sur sol profond et de 3 apports de 40 mm sur sol superficiel. L'irrigation s'applique aussitôt après la coupe en 1 ou 2 passages en fonction des pluies et du type de sol. Des apports moins importants et répartis en 2 passages sont plus adaptés sur un sol superficiel.

MAÏS : Le maïs est à plus de 10 feuilles dans la plupart du département et rentre dans une période de sensibilité croissante au stress hydrique pendant laquelle ces besoins en eau sont élevés. Le pic de cette période de fort besoin en eau sera au moment de la floraison et de la formation des grains. La dose d'arrosage théorique pour le maïs est de **25-30 mm tous les 7 jours** et chaque précipitation de **5-6 mm repousse l'irrigation d'un jour**. Une précipitation de 10 mm repoussera donc la prochaine irrigation de 2 jours supplémentaires.

SORGHO : L'irrigation du sorgho n'est pas systématique mais pourra être valorisée particulièrement durant la **période de sensibilité maximale au stress hydrique du sorgho, entre le gonflement et l'épiaison**. Selon la quantité d'eau disponible, 1 à 4 apports de 30-40 mm pourront être réalisés sur le sorgho. Le premier tour d'eau se fera soit au stade 10 feuilles en sols superficiels soit au stade gonflement pour les sols moyens à profonds.



Figure 2. Champ de sorgho (France 3 Région).

Conseils selon type de sol :

Selon nos tensiomètres sur une parcelle de luzerne, **les parcelles en sol superficiel limono-sableux sont encore en zone de confort hydrique** après un passage d'irrigation de 40 mm le samedi 28 juin dernier. Malgré très peu de précipitations sur le secteur, la légère baisse des températures a permis de réduire le besoin en eau des plantes et de ralentir l'assèchement du sol.

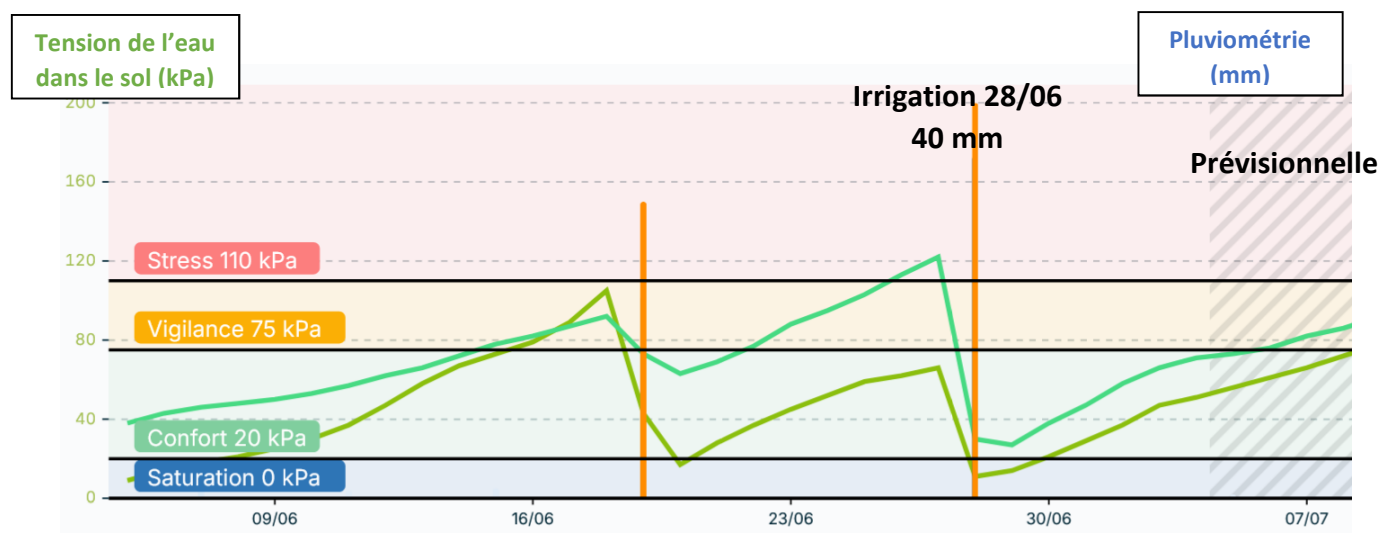


Figure 2. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde de (CDA48).

Quant à notre parcelle de référence à **sol plus profond**, localisée à Chanac dans la vallée du Lot, le sol est encore frais en profondeur et en état de confort hydrique à 20 et 40 cm de profondeur. Il faut donc raisonner l'irrigation et la quantité selon le stade de la plante et en prenant en compte cette humidité.

Intéressé par le goutte-à-goutte et des outils de pilotage de l'irrigation ? Une aide aux investissements existe.

Ce dispositif d'aide vise à financer des investissements permettant d'améliorer la résilience individuelle des exploitations agricoles face à la problématique de la gestion de la ressource en eau et aux épisodes de sécheresse dont la fréquence augmente.

Pour que la demande soit éligible, elle doit obligatoirement comprendre au moins un matériel d'irrigation (goutte-à-goutte de surface et enterré) et au moins un outil d'aide à la décision (sonde tensiométrique, capacitive, ...).

La période de dépôt des demandes d'aide est ouverte. Elle se clôturera à la consommation de l'enveloppe ou au plus tard le 31 décembre 2025.

Vous pourrez trouver plus d'information à l'adresse suivante ou en contactant la Chambre d'Agriculture : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-nationales/Aide-aux-investissements-en-exploitations-pour-la-protection-contre-la-secheresse>



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

15 juillet au 21 juillet 2025
N°6 Campagne 2025

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Opportunité pour investir dans des outils d'aide à la décision pour l'irrigation.

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
2. Tendance météo et conseils irrigation
3. Opportunité pour investir dans des outils d'aide à la décision pour l'irrigation

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

Les orages de ce weekend ont été épars : parfois très conséquents comme dans certaines parties de l'Aubrac (20-40 mm) et de la Margeride (40-60 mm), mais plus souvent assez faibles (1-5 mm).

Pour le moment le mois de juillet en Lozère a été particulièrement sec (mise à part certains orages localisés). La normale mensuelle partielle des précipitations pour le mois de juillet est de 25 mm, mais cette année nous n'avons reçu que 11 mm en moyenne sur ce mois. Le mois de juillet est donc **déficitaire en précipitations par rapport à la normale historique**, tout comme les mois de mai et juin (figure 1).

Evolution du rapport à la normale mensuel du cumul de précipitations depuis le début de l'année hydrologique

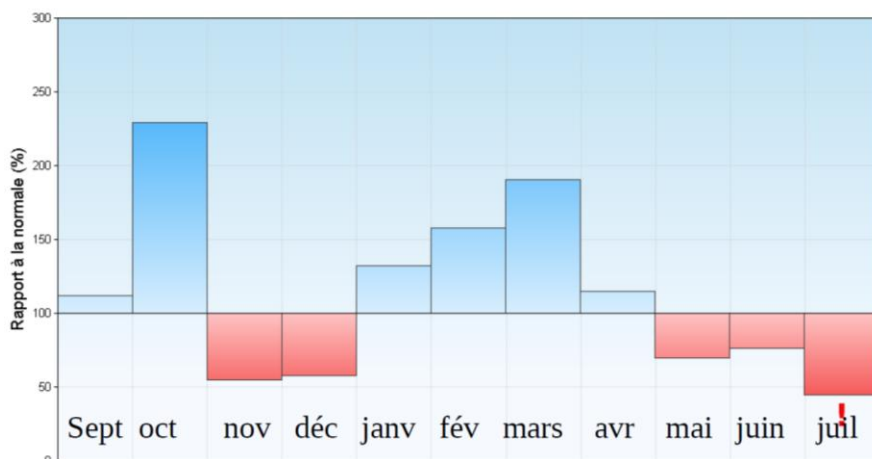


Figure 1. Evolution du rapport à la normale mensuel du cumul de précipitation en Lozère, 2025 (Météo France, F. VAYSSE)

Un arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau a été publié le 27/06 et place **l'ensemble des bassins versants de la Lozère en situation de vigilance**. Cet arrêté préfectoral invite tous les usagers à faire des économies d'eau mais ne comporte **pas encore de restrictions pour l'irrigation**. Les irrigants faisant partie de la procédure mandataire doivent se référer au premier tableau des tours d'eau.

Cependant, au vu du manque de précipitations et du faible débit de certains cours d'eau, un nouvel arrêté est en cours de préparation pour passer certains bassins versants en situation d'alerte.

Tendance météo et conseils irrigation

Des précipitations significatives (5-10 mm) sont prévues pour le weekend à venir sur tout le département. Une baisse des températures est attendue pour la semaine suivante et on devrait constater un retour du vent nord-ouest modéré.

Vendredi 18 juil.	Samedi 19 juil.	Dimanche 20 juil.	Lundi 21 juil.	Mardi 22 juil.
				
Pluie 0 mm	Pluie 4,1 mm	Pluie 9,9 mm	Pluie 3,3 mm	Pluie 0 mm
ETP 4 mm	ETP 1,9 mm	ETP 1,9 mm	ETP 3,5 mm	ETP 5,3 mm
Température 14,4 / 31 °C	Température 17 / 22,2 °C	Température 12,6 / 25,2 °C	Température 11,8 / 21,6 °C	Température 9,4 / 25,2 °C
Humidité 53 %	Humidité 78 %	Humidité 82 %	Humidité 75 %	Humidité 59 %
Vent 4 / 11 km/h	Vent 4 / 12 km/h	Vent 4 / 11 km/h	Vent 5 / 10 km/h	Vent 6 / 9 km/h

Figure 2. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

Les doses et dates d'irrigation se réfléchissent selon le type de culture, de sol, la quantité d'eau disponible, les objectifs de rendements et les tours d'eau et seront donc spécifiques à chaque exploitation. Cependant, quelques informations peuvent vous aider à piloter votre irrigation.

MAÏS : Le maïs est entré dans une période de sensibilité croissante au stress hydrique pendant laquelle ces besoins en eau sont élevés. Le pic de cette période de fort besoin en eau se situe au moment de la floraison et de la formation des grains. La dose d'arrosage théorique pour le maïs est de **25-30 mm tous les 7 jours** et chaque précipitation de **5-6 mm repousse l'irrigation d'un jour**. Une précipitation de 10 mm repoussera donc la prochaine irrigation de 2 jours supplémentaires.

SORGHO : L'irrigation du sorgho n'est pas systématique mais pourra être valorisée particulièrement durant la **période de sensibilité maximale au stress hydrique du sorgho, entre le gonflement et l'épiaison**. Selon la quantité d'eau disponible, 1 à 4 apports de 30-40 mm pourront être réalisés sur le sorgho. Le premier tour d'eau se fera soit au stade 10 feuilles en sols superficiels soit au stade gonflement pour les sols moyens à profonds.

LUZERNE : Les recommandations pour l'irrigation de la luzerne sont de 2 apports de 50 mm sur sol profond et de 3 apports de 40 mm sur sol superficiel. L'irrigation s'applique aussitôt après la coupe en 1 ou 2 passages en fonction des pluies et du type de sol. Des apports moins importants et répartis en 2 passages sont plus adaptés sur un sol superficiel.



Figure 3. Parcelle de luzerne (AgroLeague)

Parcelles de référence :

Des tensiomètres sont installés dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodat (Valadou). Ils permettent de suivre les besoins des plantes en eau.

A Chausserans, les pluies de ce weekend (26,6 mm) ont fait totalement chuter la pression de l'eau dans le sol. En effet, à 15 et 30 cm de profondeur, le sol est en situation de saturation de l'eau dans le sol. Aucune irrigation ne sera donc nécessaire cette semaine.

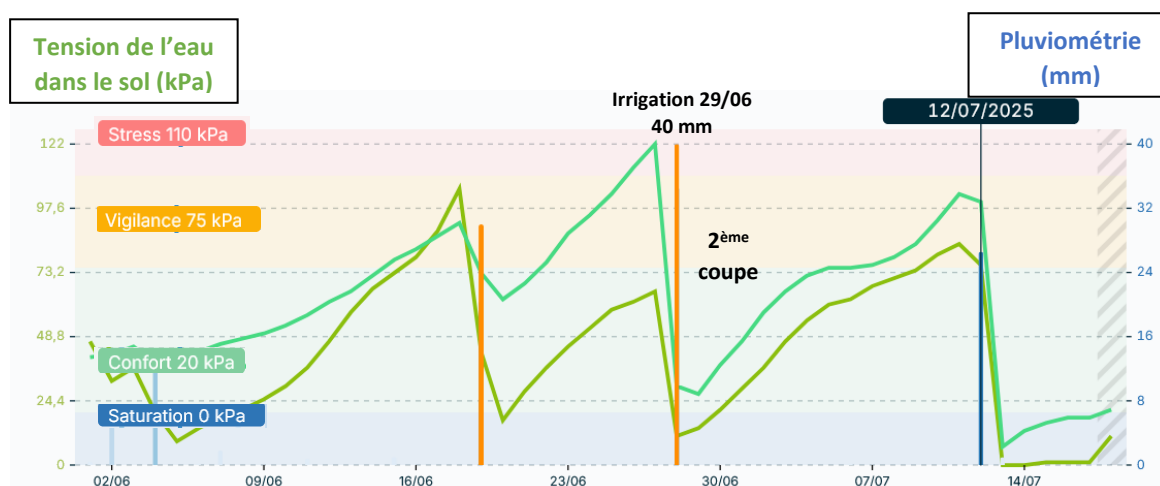


Figure 4. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, au contraire, seulement 4 mm ont été comptabilisés ce weekend et cela n'a pas permis d'humidifier le sol en profondeur. La sonde à 30 cm de profondeur indique que le sol est en zone de vigilance au stress hydrique. Un passage d'irrigation sera donc effectué (en prenant en considération les 5-10 mm qui sont attendus ce weekend).

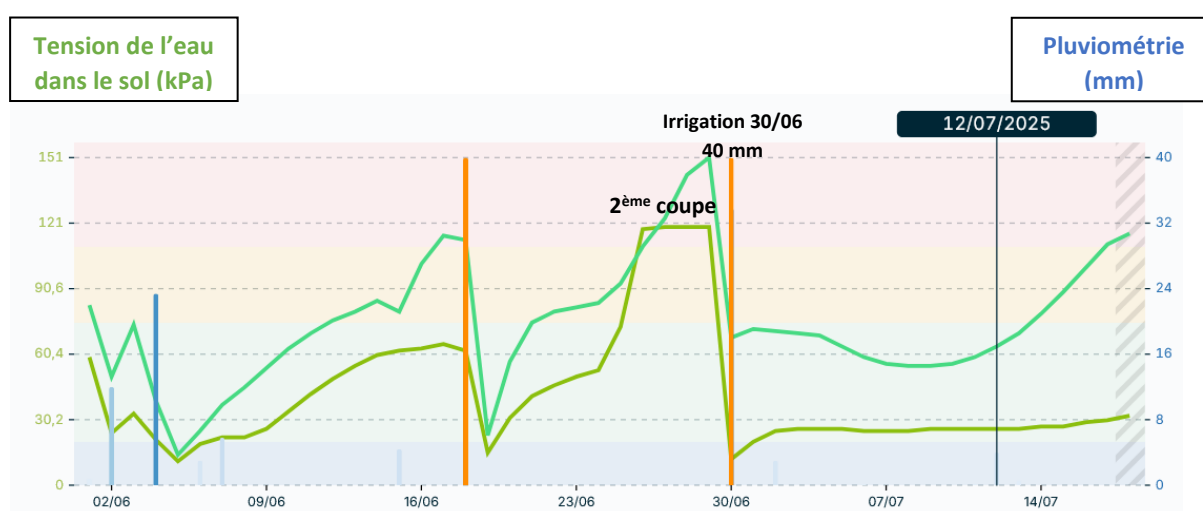


Figure 5. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).

Opportunité pour investir dans des outils d'aide à la décision pour l'irrigation.

Dans le cadre du 12ème Programme d'aides, l'Agence de l'eau Adour-Garonne finance le matériel pour le pilotage de l'irrigation.

Vous souhaitez acheter du matériel considéré comme des outils d'aide à la décision (tensiomètres, sondes capacitatives, logiciels informatiques, stations météo/thermomètres, ...), c'est le moment rêvé de vous manifester en répondant au sondage en cliquant sur le lien suivant (cela ne vous prendra que 5 min) : <https://forms.cloud.microsoft/e/jBpzSK2Mnq>

Toutes les demandes seront prises en compte. A la fin de l'été, nous réaliserons la synthèse détaillée des besoins recensés ce qui nous permettra de démarcher les fournisseurs de matériels et de négocier des tarifs préférentiels. L'AEAG propose une aide de 50% sur le prix d'achat négocié par la Chambre d'agriculture ou l'OUGC de votre territoire.

Nous reviendrons vers vous à l'automne prochain avec une proposition concrète (pack matériel, au détail, tarifs, ...) et nous vous proposerons de passer commande en fonction de vos besoins.

**SCANNEZ POUR
REPONDRE AU SONDAGE**





Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**22 juillet au 28 juillet 2025
N°7 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Suivi des parcelles de référence

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires
2. Tendance météo et conseils irrigation
3. Suivi des parcelles de référence

Etat de la ressource en eau et actualités réglementaires

Un arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau a été publié le 18/07 et place les bassins versants de la TRUYERE, de la COLAGNE, du TARNON et du CHASSEZAC ainsi que le cours d'eau COLAGNE en situation d'**ALERTE**. Les irrigants faisant partie de la procédure mandataire doivent se référer au deuxième tableau des tours d'eau. Les autres zones du département sont maintenues en **VIGILANCE**. Cet arrêté est entré en vigueur ce samedi 19 juillet à 8h.

Bassin versant	Seuil	Restrictions des usages agricoles (hors gestion collective)	Gestion collective Tours d'eau
LOT, BRAMONT, TARN, DOUBIE, ALLIER (source, amont, moyen et axe), CEZE, GARDONS, HERAULT	Vigilance	Invitation aux économies d'eau.	TABLEAU n°1
-BV TRUYERE, -BV COLAGNE, -COURS D'EAU COLAGNE, -BV TARNON, -BV CHASSEZAC	Alerte	> Irrigation agricole: BV TRUYERE, COLAGNE ET TARNON: Interdit de 13h à 20h BV CHASSEZAC : Interdiction de 8 h à 20 h (ou interdiction de 10 h à 18 h pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspersion...) > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) : Interdit en rive droite les semaines paires. Interdit en rive gauche les semaines impaires.	TABLEAU N°2 : REDUCTION DE 25 % * Bassin de l'ALTIER 2^{ème} colonne du tableau

Figure 1. Tableau des restrictions des usages agricoles de l'eau par bassin versant en situation de gestion collective de l'eau ou hors de cette gestion.

Tout le département a bénéficié de précipitations plus ou moins importantes le weekend dernier. La Margeride a encore une fois reçu le plus de précipitations avec par exemple un cumul de pluie de 45,5 mm à Châteauneuf-de-Randon entre dimanche et lundi. Les températures ont également diminué de manière importante ce qui a limité le besoins en eau des plantes et l'évapotranspiration.

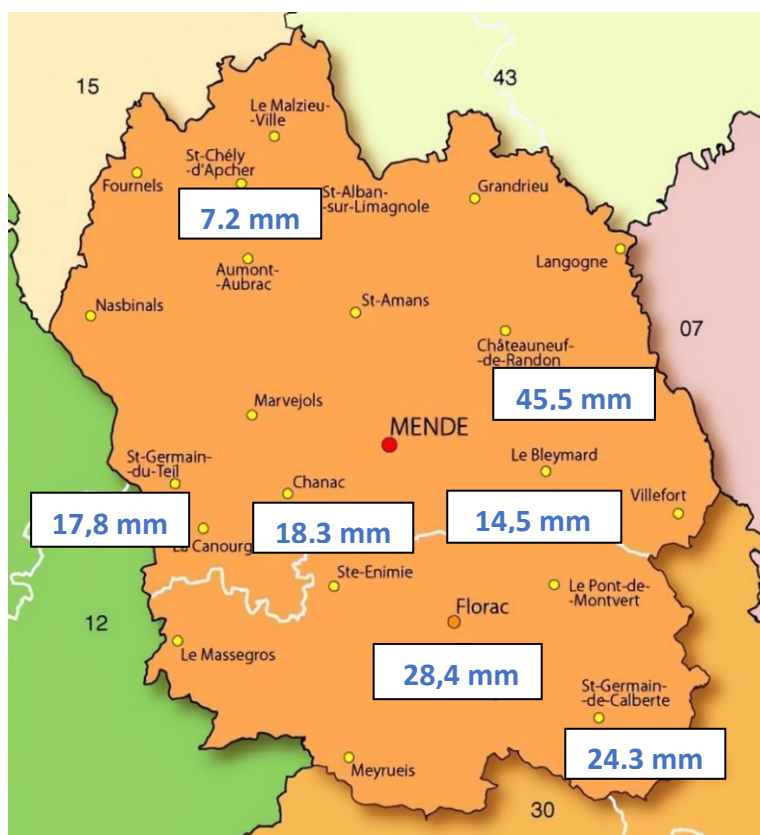


Figure 1. Pluviométrie (mm) des 7 derniers jours (17/07-23/07).

Cependant, ces pluies n'ont pas beaucoup impacté les débits des rivières qui sont toujours bas.

Tendance météo et conseils irrigation

Aucune précipitation n'est prévue dans le département pour la semaine à venir. L'évapotranspiration et les besoins en eau des plantes devraient cependant rester assez bas jusqu'à dimanche (2,5 à 4 mm/jour) grâce à des températures plus douces et un temps nuageux. Les températures devraient augmenter à nouveau à partir de dimanche.

CHANAC				
Jeudi 24 juil.	Vendredi 25 juil.	Samedi 26 juil.	Dimanche 27 juil.	Lundi 28 juil.
Pluie 0 mm	Pluie 0 mm	Pluie 0 mm	Pluie 0 mm	Pluie 0 mm
ETP 2,5 mm	ETP 2,9 mm	ETP 3,9 mm	ETP 5,6 mm	ETP 5,2 mm
Température 10,8 / 19,8 °C	Température 10,4 / 21,2 °C	Température 13,8 / 23,6 °C	Température 13,4 / 27,4 °C	Température 10,4 / 21,8 °C
Humidité 69 %	Humidité 69 %	Humidité 64 %	Humidité 57 %	Humidité 64 %
Vent 6 / 13 km/h	Vent 7 / 16 km/h	Vent 8 / 18 km/h	Vent 7 / 14 km/h	Vent 10 / 17 km/h

Figure 2. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

Les doses et dates d'irrigation se réfléchissent selon le type de culture, de sol, la quantité d'eau disponible, les objectifs de rendements et les tours d'eau et seront donc spécifiques à chaque exploitation. Cependant, quelques informations peuvent vous aider à piloter votre irrigation.

MAÏS : Le maïs est dans sa période de forte sensibilité au stress hydrique pendant laquelle ces besoins en eau sont élevés. Le pic de cette période de fort besoin en eau se situe au moment de la floraison et de la formation des grains. La dose d'arroasage théorique pour le maïs est de **25-30 mm tous les 7 jours** et chaque précipitation de **5-6 mm repousse l'irrigation d'un jour**. Une pluie de 20 mm repoussera donc la prochaine irrigation de 4 jours supplémentaires (7 jours + 4 jours après dernier passage d'irrigation).

SORGHO : L'irrigation du sorgho n'est pas systématique mais pourra être valorisée particulièrement durant la **période de sensibilité maximale au stress hydrique du sorgho, entre le gonflement et l'épiaison**. Selon la quantité d'eau disponible, 1 à 4 apports de 30-40 mm pourront être réalisés sur le sorgho. Le premier tour d'eau se fera soit au stade 10 feuilles en sols superficiels soit au stade gonflement pour les sols moyens à profonds.

LUZERNE : Les recommandations pour l'irrigation de la luzerne sont de 2 apports de 50 mm sur sol profond et de 3 apports de 40 mm sur sol superficiel. L'irrigation s'applique aussitôt après la coupe en 1 ou 2 passages en fonction des pluies et du type de sol. Des apports moins importants et répartis en 2 passages sont plus adaptés sur un sol superficiel.



Figure 3. Parcelle de maïs (France Agricole, Agnès Massiot)

Suivi des parcelles de référence

Des tensiomètres sont installés dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodat (Valadou). Ils permettent de suivre les besoins des plantes en eau.

A Chausserans, le sol est resté en situation de saturation ou confort hydrique depuis la pluie de 26,6 mm du 12 juillet. Aucune irrigation ne sera donc nécessaire cette semaine.

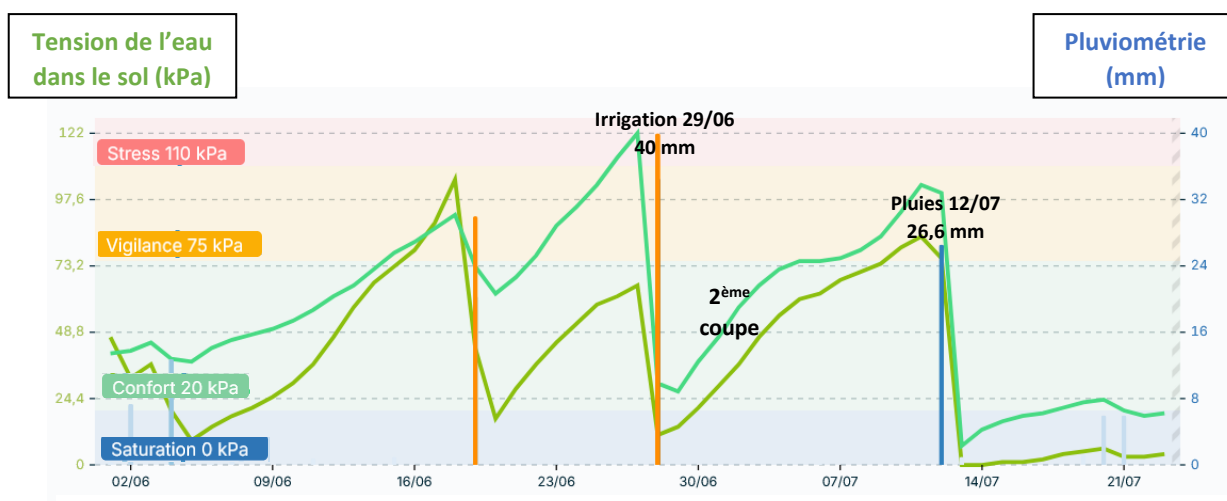


Figure 4. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, le sol est à présent en situation de confort hydrique après un passage d'irrigation de 25 mm le 18 juillet et les précipitations de ce weekend (16,2 mm du 19 au 21/07). L'irrigation ne sera donc pas nécessaire.

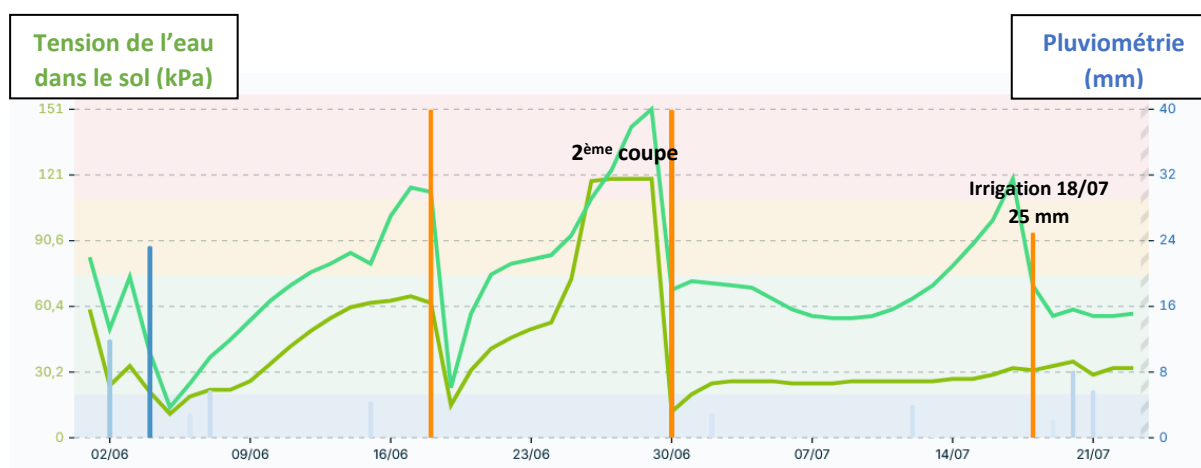


Figure 5. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

29 juillet au 4 août 2025
N°8 Campagne 2025

Dans ce numéro :

- ❖ Actualités réglementaires et état de la ressource en eau
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Suivi des parcelles de référence
- ❖ L'irrigation sur prairies : est-ce un levier d'adaptation à la sécheresse pertinent ?

Sommaire :

1. Actualités réglementaires
2. Etat de la ressource en eau
3. Tendance météo et conseils irrigation
4. Suivi des parcelles de référence
5. L'irrigation sur prairies : est-ce un levier d'adaptation à la sécheresse pertinent ?

Actualités réglementaires

Un arrêté préfectoral régulant les prélèvements d'eau a été publié le 23/07 et place le bassin versant de l'ALLIER AMONT (Chapeauroux) en situation d'**ALERTE**. Les bassins versants de la TRUYERE, de la COLAGNE, du TARNON et du CHASSEZAC ainsi que le cours d'eau COLAGNE reste en situation d'**ALERTE**. Les irrigants faisant partie de la procédure mandataire doivent se référer au deuxième tableau des tours d'eau. Les autres zones du département sont maintenues en **VIGILANCE**. Cet arrêté est entré en vigueur ce samedi 26 juillet à 8h.

Bassin versant	Seuil	Restrictions des usages agricoles (hors gestion collective)	Gestion collective Tours d'eau
LOT, BRAMONT, TARN, DOUBIE, ALLIER (source, amont, moyen et axe), CEZE, GARDONS, HERAULT	Vigilance	Invitation aux économies d'eau.	TABLEAU n°1
-BV ALLIER AMONT -BV TRUYERE, -BV COLAGNE, -COURS D'EAU COLAGNE, -BV TARNON, -BV CHASSEZAC	Alerte	> Irrigation agricole: BV ALLIER AMONT (Chapeauroux) : Interdit de 10h à 18h (ou invitation aux économies d'eau pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) BV TRUYERE, COLAGNE ET TARNON: Interdit de 13h à 20h BV CHASSEZAC : Interdiction de 8 h à 20 h (ou interdiction de 10 h à 18 h pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) : Interdit en rive droite les semaines paires. Interdit en rive gauche les semaines impaires.	TABLEAU N°2 : REDUCTION DE 25 % * Bassin de l'ALTIER 2^{ème} colonne du tableau

Figure 1. Tableau des restrictions des usages agricoles de l'eau par bassin versant en situation de gestion collective de l'eau ou hors de cette gestion.

Etat de la ressource en eau

Les besoins des plantes en eau ont été limités la semaine dernière grâce à des températures fraîches et quelques précipitations. En effet, la température moyenne au niveau du département était 2°C sous la norme historique. Tout le département a également bénéficié de précipitations entre 10 et 20 mm sur les 7 derniers jours.

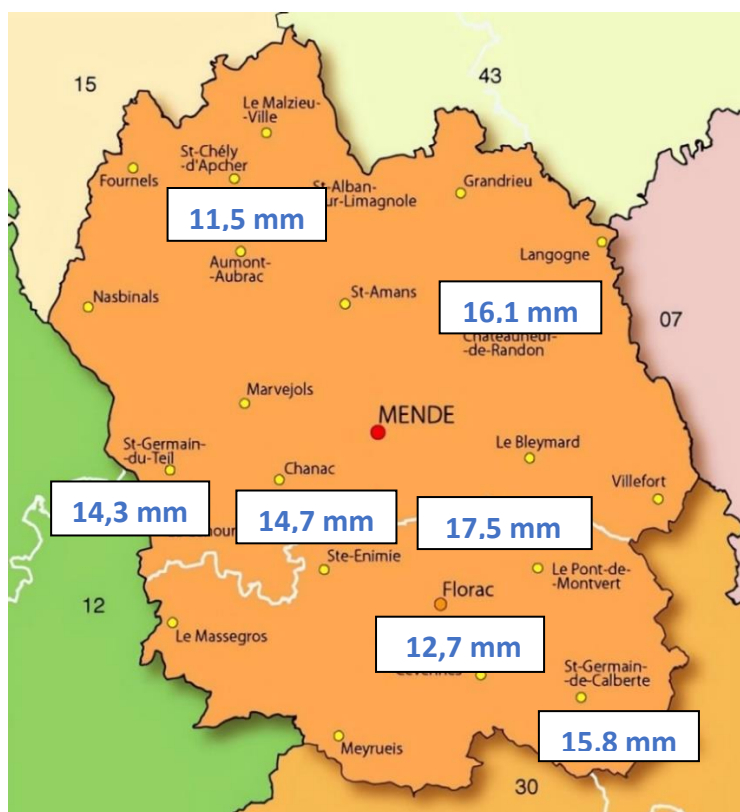


Figure 1.
Pluviométrie (mm)
des 7 derniers jours
(22/07-28/07).

Cependant, ces pluies n'ont que momentanément augmenté le débit des rivières qui ont rapidement diminués au même niveau qu'avant les précipitations après quelques jours. Les mesures du réseau ONDE effectuées autour du 21/07 montrent que l'écoulement n'est pas visible ou le cours d'eau est en situation d'assec sur 16 % des stations d'observation.

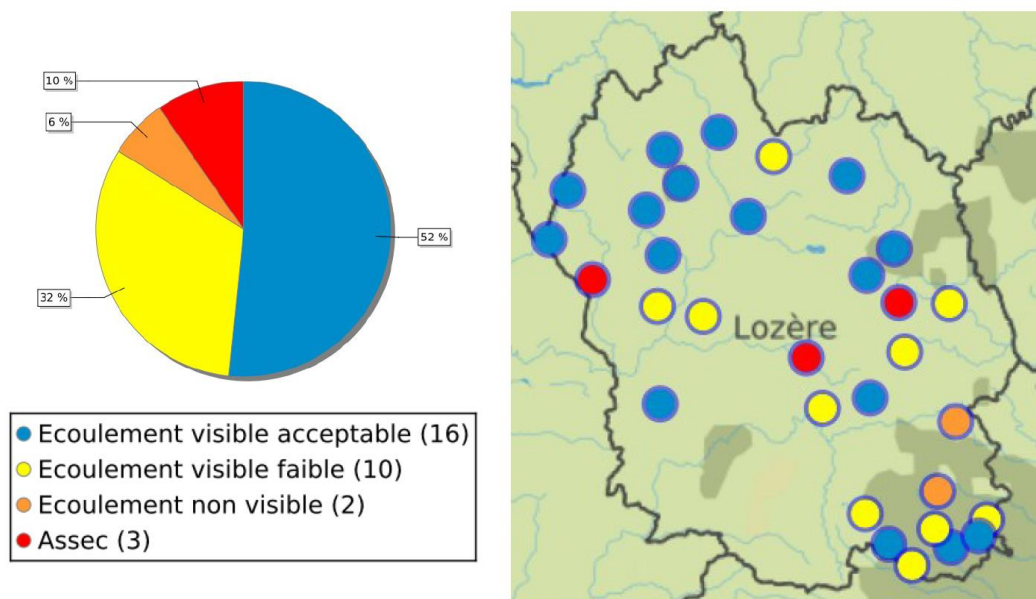


Figure 2. L'indice ONDE de la fin juillet 2025.

Tendance météo et conseils irrigation

Aucune précipitation n'est prévue dans le département pour la semaine à venir. Les températures devraient rester en dessous de 25°C (27°C pour les Cévennes) jusqu'à dimanche. L'évapotranspiration et les besoins en eau des plantes seront donc assez bas jusqu'à vendredi mais devraient augmenter à nouveau à partir de samedi-dimanche (ETP à plus de 5 mm/jour). Par exemple à Chanac l'évapotranspiration de la semaine du 29/07 au 04/08 sera de 30 mm.

CHANAC

Mercredi 30 juil.		Jeudi 31 juil.		Vendredi 01 août		Samedi 02 août		Dimanche 03 août	
									
Pluie	ETP	Pluie	ETP	Pluie	ETP	Pluie	ETP	Pluie	ETP
0 mm	2,4 mm	0 mm	3,1 mm	0 mm	3 mm	0 mm	4,7 mm	0 mm	5,9 mm
Température	Humidité	Température	Humidité	Température	Humidité	Température	Humidité	Température	Humidité
11,6 / 20,6 °C	67 %	11,4 / 23,2 °C	65 %	12,2 / 22 °C	70 %	11,4 / 25,2 °C	56 %	9,2 / 24 °C	44 %
Vent		Vent		Vent		Vent		Vent	
5 / 13 km/h		5 / 12 km/h		5 / 13 km/h		6 / 12 km/h		7 / 11 km/h	

Figure 3. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

MAÏS : L'évapotranspiration de la semaine à venir reste relativement faible (30 mm pour la vallée du Lot) mais aucune précipitation n'est prévu alors que nous sommes dans une **période primordial pour la formation du rendement final**. Le maïs est en effet dans sa période de forte sensibilité au stress hydrique. Le pic de cette période de fort besoin en eau se situe au moment de la floraison et de la formation des grains. La dose d'arrosage théorique pour le maïs est de **25-30 mm tous les 7 jours** et chaque précipitation de **5-6 mm repousse l'irrigation d'un jour**. Adaptez la date de passage selon le nombre de mm de la dernière précipitation et selon votre type de sol (passage plus fréquent sur sol peu profond et/ou sableux).

LUZERNE : L'irrigation de la luzerne après le 25/07 n'est pas recommandée car la **valorisation de l'eau est trop faible** à partir de cette date.

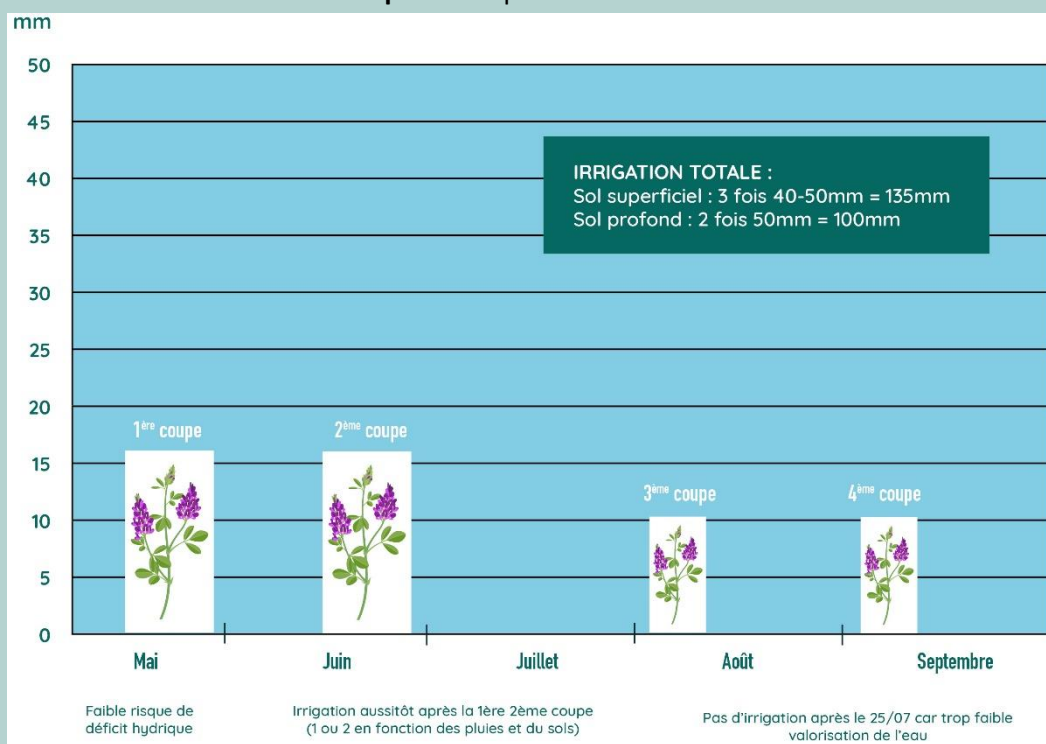


Figure 4. Calendrier d'irrigation de la Luzerne (OGAYA).

Suivi des parcelles de référence

Des sondes tensiométriques sont installées dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodât (Valadou). Elles permettent de suivre les besoins des plantes en eau et de les comparer à votre situation.

A Chausserans, le sol est resté en situation de saturation ou confort hydrique depuis la pluie de 26,6 mm du 12 juillet. Aucune irrigation ne sera donc nécessaire cette semaine.

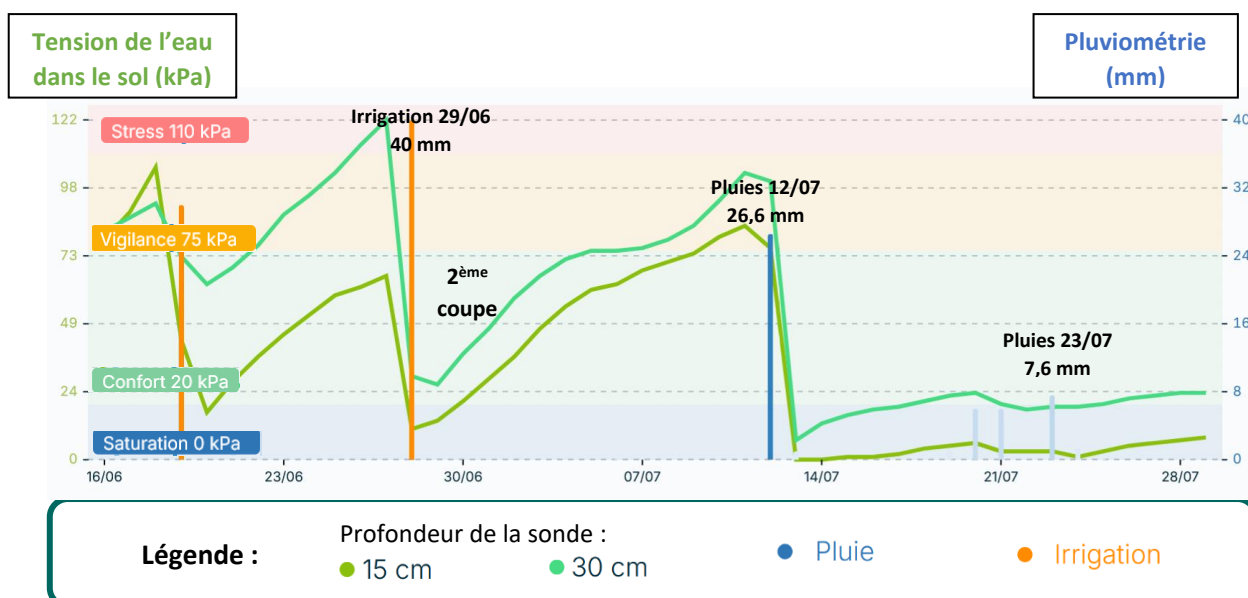


Figure 4. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, le sol s'est maintenu en situation de confort hydrique après un passage d'irrigation de 25 mm le 18 juillet et les précipitations de deux dernières semaines. L'irrigation ne sera donc pas nécessaire.

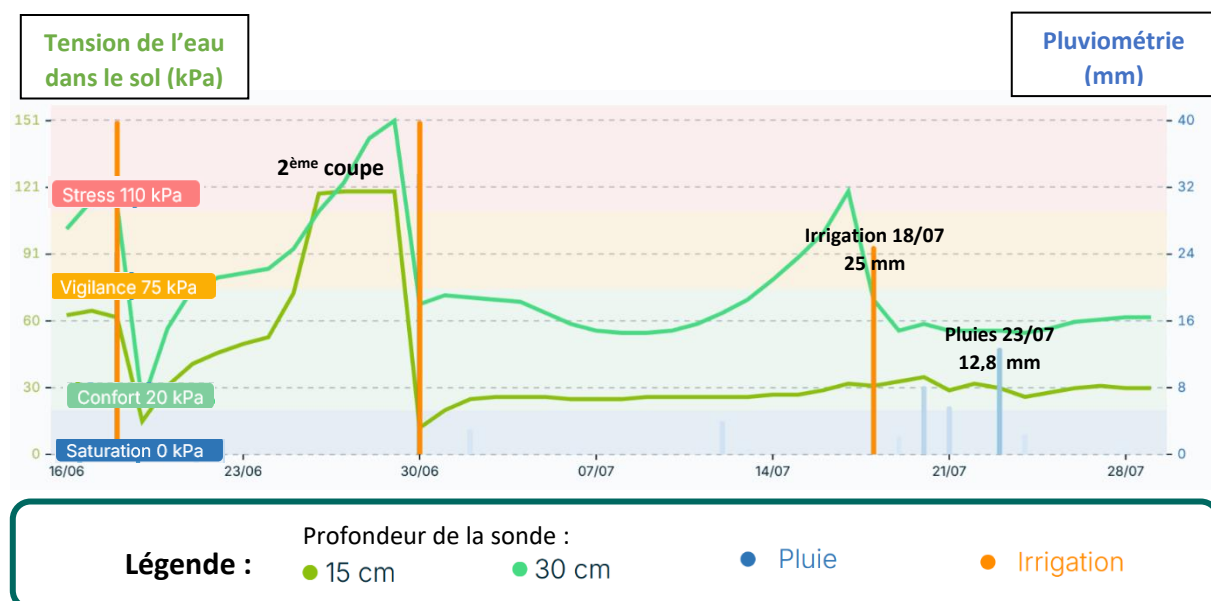


Figure 5. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).

L'irrigation sur prairies : est-ce un levier d'adaptation à la sécheresse pertinent ?

Cette année encore, de nombreuses prairies ont souffert de la canicule de juin et du manque de précipitations, relançant le débat sur l'irrigation des prairies en période de sécheresse.

En 2022, la Chambre d'Agriculture de Lozère a mené un essai comparant des prairies irriguées par rases, par aspersion (système de trépieds) et non irriguées. Les résultats ont montré un rendement 8 fois supérieur pour les prairies irriguées (4 t/ha contre 0,5 t/ha pour les non irriguées). De plus, la repousse sur la parcelle irriguée avait permis la mise au pâturage du bétail fin août. D'autres études, comme celle de Durand (2020), soulignent également l'impact positif de l'irrigation sur la teneur en protéines du fourrage en période de sécheresse.

Cependant, face à la rareté de l'eau en été, généraliser l'irrigation des prairies ne semble pas une solution durable. D'autres leviers doivent être mis en place pour s'adapter aux sécheresses, parmi lesquels :

- le choix d'espèces et de variétés plus résistantes à la sécheresse et l'association de plusieurs espèces/variétés,
- un travail du sol et des apports de matières organiques permettant de constituer une structure du sol retenant mieux l'eau,
- la constitution de stock de fourrage sous différentes formes et le séchage en grange,
- une optimisation du pâturage en valorisant au maximum l'herbe au printemps et à l'automne

La combinaison de ces solutions est essentielle. Par exemple, l'irrigation peut être couplée avec un pâturage tournant dynamique, comme l'illustre cet agriculteur du Béarn : [lien vidéo](#).

L'objectif n'est pas d'irriguer en permanence, mais de sécuriser l'autonomie alimentaire des exploitations durant les sécheresses, tout en intégrant d'autres leviers d'adaptation.

Pour aller plus loin :

- la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=4u9B7kValGc>



- le compte rendu de l'essai 2022 :

https://lozere.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/071_Inst-Lozere/Actualites/Irrigation_Resultats_d_essai_ete_2022.pdf



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

5 août au 11 août 2025
N°9 Campagne 2025

Dans ce numéro :

- ❖ Actualités réglementaires et état de la ressource en eau
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Suivi des parcelles de référence
- ❖ Maïs vs luzerne : quelle culture valorise le mieux l'eau ?

Sommaire :

1. Actualités réglementaires
2. Etat de la ressource en eau
3. Tendance météo et conseils irrigation
4. Suivi des parcelles de référence
5. Maïs vs luzerne : quelle culture valorise le mieux l'eau ?

Etat de la ressource en eau

La semaine dernière, le département a reçu **très peu de précipitations** (0,1 à 1,5 mm sur la Margeride, les Causses et l'Aubrac). Les températures fraîches (en moyenne 17 °C) ont toutefois limité les besoins en eau des plantes (ETP hebdomadaire : 30-35 mm au nord, 34-39 mm dans les Cévennes).

En juillet, **les pluies ont été très variables : l'extrême nord (Aubrac/Margeride) a connu un déficit marqué** (20-30 mm, soit -40 à -50 % de la normale historique), tandis que le reste du département a reçu des cumuls proches des normales, avec des secteurs excédentaires (120-140 % des Causses aux Cévennes) et d'autres déficitaires (-30 à -40 % autour de Mende et Villefort).

La **sécheresse des sols** reflète ces conditions : très secs sur l'Aubrac (déficit de 40 %), modérément déficitaires ailleurs (10-20 %), voire proches de la normale sur les Causses.

Enfin, les observations du niveau des rivières du réseau ONDE effectuées le 23 juillet montrent que **l'écoulement n'est pas visible ou le cours d'eau est en situation d'assec sur 16 % des stations d'observation du département**.

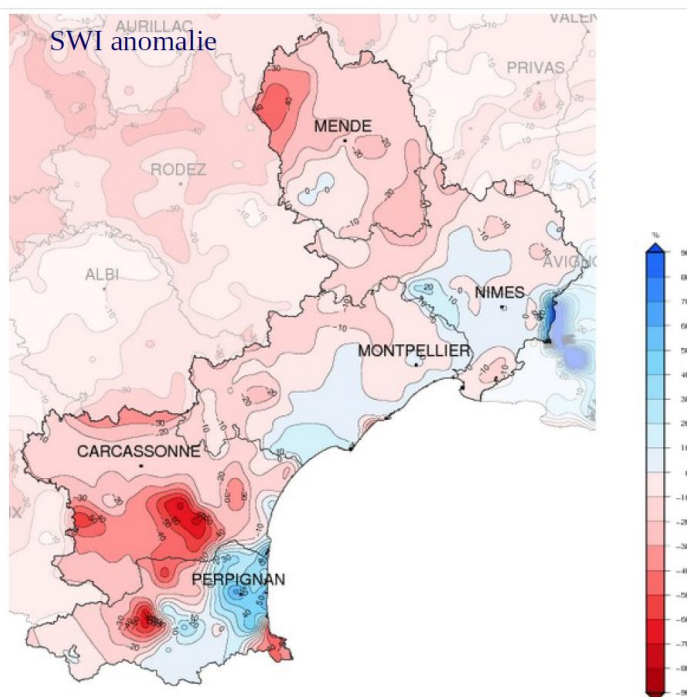


Figure 1. Carte de l'anomalie (en %) de l'indice de sécheresse du sol par rapport à la norme historique (Météo France).

Actualités réglementaires

Il n'y a pas eu de changement depuis la semaine dernière. L'arrêté préfectoral du 23/07 est maintenu. Les bassins versants de l'ALLIER AMONT (Chapeauroux), de la TRUYERE, de la COLAGNE, du TARNON et du CHASSEZAC ainsi que le cours d'eau COLAGNE reste en situation d'**ALERTE**. Les irrigants faisant partie de la procédure mandataire doivent se référer au deuxième tableau des tours d'eau. Les autres zones du département sont maintenues en **VIGILANCE** (tableau n°1). **Au vu des faibles débits et des chaleurs à venir, le Lot et le Tarn risquent de passer en situation d'ALERTE dans les prochains jours.**

Tendance météo et conseils irrigation

La chaleur est de retour ! Les températures maximales devraient se situer entre 27°C et 32°C dans la vallée du Lot, entre 21°C et 30°C en Margeride et jusqu'à 33°C dans les Cévennes.

Il ne faudra pas compter sur une pluie efficace cette semaine. **Moins de 3 mm** sont prévu pour le weekend prochain.

Les **besoins en eau des plantes vont donc être importants** cette semaine. Par exemple, l'évapotranspiration de la semaine du 05/08 au 11/08 sera d'environ 35 mm dans la vallée du Lot et Colagne et de 33 mm autour de Florac/Ispagnac.



Figure 2. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

MAÏS : Aucune précipitation efficace n'est prévue alors que nous sommes dans une période primordial pour la formation du rendement final. Le maïs est en effet dans sa **période de forte sensibilité au stress hydrique, de la floraison à la formation des grains**. Le tableau ci-dessous vous indique les besoins en eau de la semaine selon le stade phénologique de votre maïs dans la vallée du Lot :

Stade phénologique du maïs	14-16 feuilles	Panicule	Floraison	Soies sèches	Grain laiteux
Coefficient cultural (kc)	1	1.1	1.2	1.1	0.95
Besoin en eau estimé de la semaine à venir (05/08-11/08)	35 mm	38.5 mm	42 mm	38.5 mm	33.3 mm

* *coefficient pondérant la consommation en eau en fonction de la plante*

Chaque précipitation de **5-6 mm repousse l'irrigation d'un jour**.

LUZERNE : L'irrigation de la luzerne après le 25/07 n'est pas recommandée car la **valorisation de l'eau est trop faible** à partir de cette date. Cependant au vu des chaleurs annoncés et du manque de précipitation, un **apport de 35 mm juste après la coupe** pourra être envisagé s'il y a un objectif de coupe supplémentaire.

SORGHO : la période de sensibilité maximale au stress hydrique se situe entre le **stade gonflement et la floraison**. Dans la semaine à venir le **besoin hebdomadaire sera de 35 mm**. Ensuite la période de remplissage des grains après le stade laiteux sera peu sensible au stress hydrique. Au total, 1 à 4 apports de 30-40 mm pourront être réalisés sur le sorgho, selon la quantité d'eau disponible

Suivi des parcelles de référence

Des sondes tensiométriques sont installées dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodât (Valadou). Elles permettent de suivre les besoins des plantes en eau et de les comparer à votre situation.

A Chausserans, le sol est resté en situation de saturation ou confort hydrique grâce aux précipitations du mois de juillet. Aucune irrigation ne sera donc nécessaire cette semaine dans ce type de situation

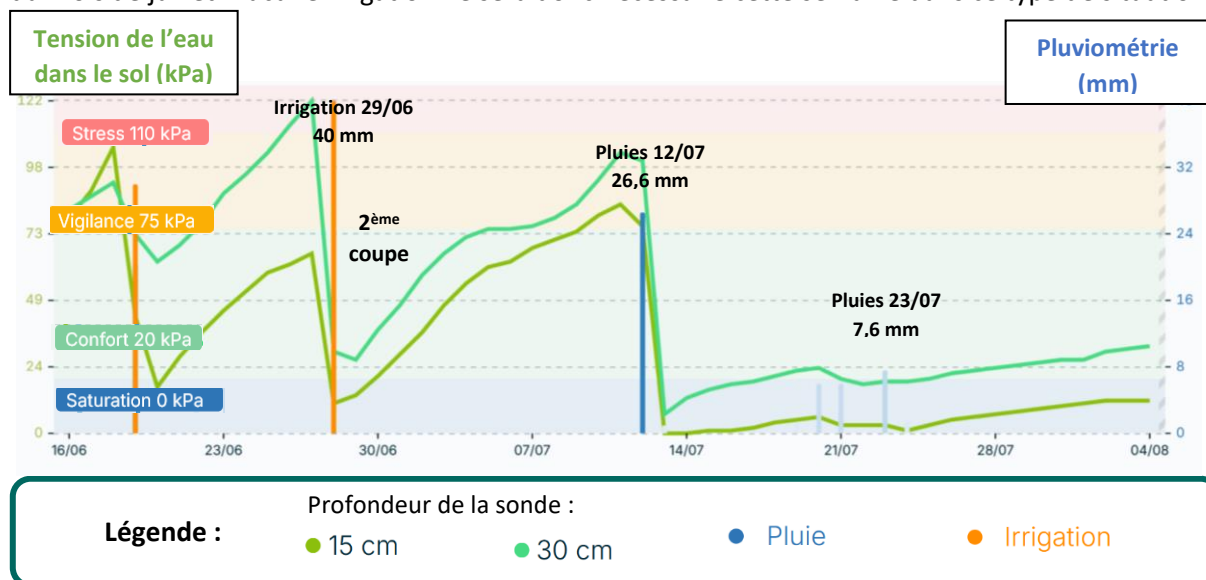


Figure 3. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, le sol s'assèche progressivement et va rapidement atteindre le seuil de vigilance au stress hydrique avec les fortes chaleurs annoncées. L'irrigation sera donc nécessaire d'ici la fin de la semaine pour vos parcelles partageant un contexte similaire et selon la culture (par exemple nécessaire à ce stade pour le maïs). Notre parcelle de référence étant en luzerne, l'irrigation ne sera peut-être pas valorisée au mieux mais un passage de 30 mm sera tout de même effectué pour essayer de maximiser la 4^{ème} coupe.

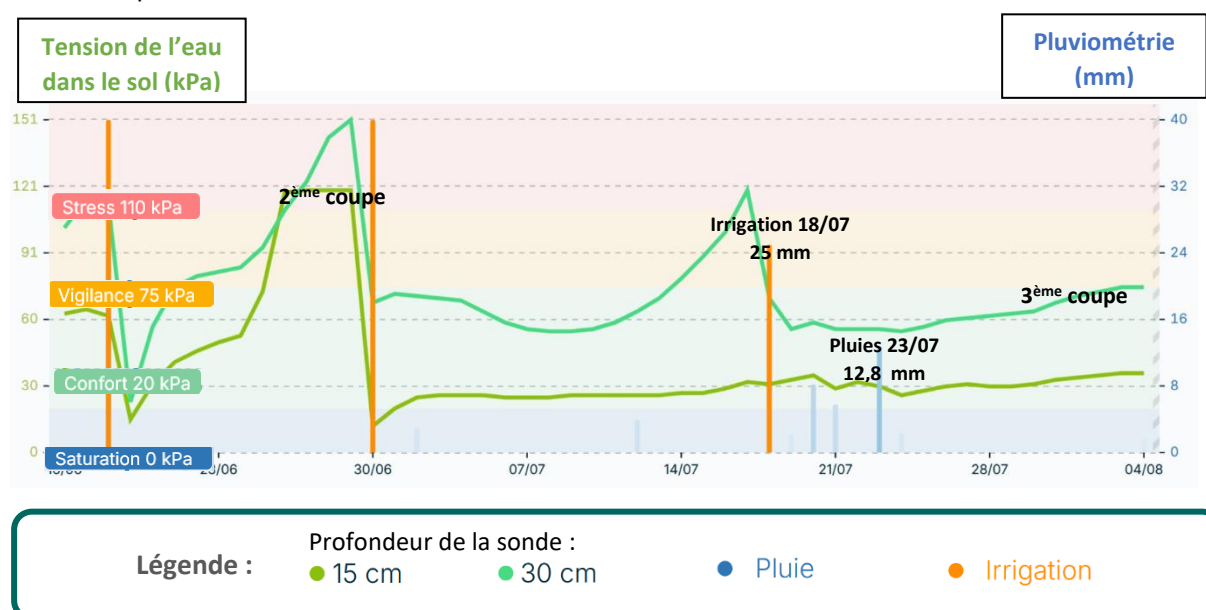


Figure 4. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).

Maïs vs luzerne : quelle culture valorise le mieux l'eau ?

Face à une ressource en eau de plus en plus limitée, le choix des cultures doit se faire en tenant compte de leur capacité à transformer efficacement chaque millimètre d'eau en biomasse utile. Dans ce contexte, le maïs et la luzerne sont souvent comparés, mais leurs performances varient fortement selon les conditions climatiques et les objectifs de production.

Sur le plan strictement biologique, le **maïs** a un net avantage. Grâce à sa photosynthèse de type **C4**, il utilise l'eau avec une grande efficacité. En conditions optimales, c'est-à-dire sans stress hydrique ni carences nutritives, le maïs peut produire **jusqu'à 40 kg de matière sèche (MS) par millimètre d'eau et par hectare**, contre seulement **20 kg pour la luzerne**, une plante en **C3**. Cela fait du maïs une plante très performante pour transformer l'eau en biomasse, en particulier lorsqu'elle est cultivée en période favorable.

Cependant, cette supériorité s'efface rapidement en situation de stress hydrique. Le système racinaire du maïs, relativement peu développé comparé à d'autres cultures, le rend vulnérable lors de sécheresses marquées. À l'inverse, le **sorgho**, autre plante en C4, parvient à maintenir une meilleure production dans ces mêmes conditions, avec **13 t MS/ha contre seulement 9 t pour le maïs**, malgré une consommation d'eau similaire (environ 300 mm). Cela montre que l'efficacité du maïs n'est pas constante et dépend fortement de la disponibilité de l'eau.

La **luzerne**, bien que moins efficiente en termes de biomasse produite par mm d'eau, présente d'autres avantages. Elle puise l'eau plus tôt dans la saison, à une période généralement plus humide, ce qui la rend moins dépendante de l'irrigation estivale, souvent soumise à restriction. De plus, elle est naturellement riche en **protéines végétales**, contrairement au maïs, davantage concentré en énergie (UF). Ce déséquilibre nutritionnel oblige, dans le cas du maïs, à compléter la ration des animaux avec des sources protéiques extérieures, parfois importées.

En conclusion, s'il est tentant de juger l'efficacité de l'eau à travers un prisme purement physiologique, cela peut s'avérer réducteur. Le contexte agronomique, climatique, économique et nutritionnel doit être intégré dans le raisonnement.



Figure 5. Photos de parcelles de luzerne et de maïs (AgroLeague et Arvalis)



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**12 août au 18 août 2025
N°10 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ Actualités réglementaires et état de la ressource en eau
- ❖ Tendance météo et conseils irrigation
- ❖ Suivi des parcelles de référence
- ❖ Opportunité pour investir dans des outils d'aide à la décision pour l'irrigation.

Sommaire :

1. Actualités réglementaires
2. Etat de la ressource en eau
3. Tendance météo et conseils irrigation
4. Suivi des parcelles de référence
5. Opportunité pour investir dans des outils d'aide à la décision pour l'irrigation.

Actualités réglementaires

En date du 7 août 2025, un nouvel arrêté préfectoral concernant les usages de l'eau sur les bassins versants lozériens a été publié. Cet arrêté est entré en vigueur ce samedi 9 août à 8h.

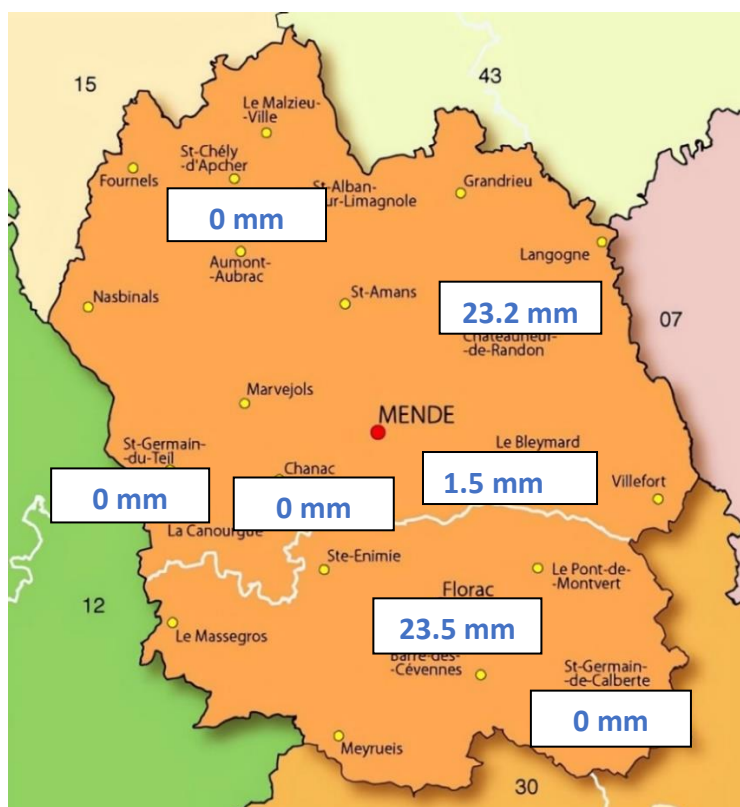
Bassin versant	Seuil	Restrictions des usages agricoles (hors gestion collective)	Gestion collective Tours d'eau
DOURBIE, ALLIER (source, moyen), HERAULT	Vigilance	Invitation aux économies d'eau.	TABLEAU n°1
- ALLIER AXE -BV ALLIER AMONT - BV LOT -BV BRAMONT -COURS D'EAU COLAGNE -BV TARNON - BV TARN -BV CHASSEZAC - BV CEZE - BV GARDONS	Alerte	<u>> Irrigation agricole:</u> BV ALLIER AMONT, AXE: Interdit de 10h à 18h (ou invitation aux économies d'eau pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspersion...) BV TARN, TARNON, LOT, BRAMONT, COURS D'EAU COLAGNE : Interdit de 13h à 20h BV CHASSEZAC, CEZE ET GARDONS : Interdit de 8 h à 20 h (ou interdiction de 10 h à 18 h pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspersion...) <u>> Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) :</u> Interdit en rive droite les semaines paires. Interdit en rive gauche les semaines impaires.	POUR GESTION COLLECTIVE : REDUCTION DE 25 % * TABLEAU N°2 * Bassin de l'ALTIER 2 ^{ème} colonne du tableau
-BV TRUYERE -BV COLAGNE	Alerte renforcée	<u>> Irrigation agricole:</u> Interdit de 8h à 20h <u>> Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) :</u> Interdiction totale	POUR GESTION COLLECTIVE : REDUCTION DE 50 % * TABLEAU N°3

Figure 1. Tableau des restrictions des usages agricoles de l'eau par bassin versant en situation de gestion collective de l'eau ou hors de cette gestion.

Etat de la ressource en eau

Après quelques semaines d'accalmie, les fortes chaleurs sont de retour. **Le mercure est grimpé jusqu'à 38.8°C à Chanac lundi 11/08**. Les besoins des plantes en eau ont donc bien augmenté. Une évapotranspiration hebdomadaire (du 05/08 au 11/08) entre 40.6 mm et 42.7 mm a été constaté dans la vallée du Lot et entre 38.8 mm et 39.7 mm dans la vallée du Tarn.

Au niveau de la pluviométrie, la plupart du département n'a **pas bénéficié de précipitations** la semaine dernière, mise à part une perturbation qui a touché la vallée du Tarnon et l'est de la Margeride (**environ 23 mm à Florac et Chaudeyrac**).



Quant aux débits, ils ont aussi continué à diminuer, d'où le passage en alerte et alerte renforcée sur plusieurs bassins versants. Par exemple, **le débit du Tarn ne représente que 43 % de son débit normal** pour la période. Le suivi ONDE constate **29 % d'assec et 10% d'écoulement non visible** sur les 31 stations d'observation des cours d'eau lozériens.

Cours d'eau	Moyenne des QMJ en août 2025 en m3/s	Débit moyen mensuel interannuel du mois de août en m3/s	Rapport à la normale en %
Lot		0,82	
Bramont	0,33	0,35	94 %
Colagne	0,64	0,95	68 %
Truyère	0,09	0,41	21 %
Tarn	0,44	1,02	43 %
Tarnon	0,19	0,28	68 %
Altier	0,24	0,41	59 %
Chapeauroux	0,32	0,65	49 %
Allier à Langogne	1,02	1,24	82 %
Gard à Mialet	0,39	0,59	66 %

Figure 2. Comparaison interannuelle des débits des rivières lozériennes du mois de juillet

Tendance météo et conseils irrigation

La chaleur se maintient cette semaine mais des petites précipitations (moins de 3 mm) vont permettre de faire légèrement redescendre les températures mercredi et jeudi sur la quasi-totalité du département. Cependant les températures devraient augmenter à nouveau (30–36°C) à partir de vendredi. L'évapotranspiration (ETP) sur la semaine sera d'environ 37 mm dans la vallée du Lot. Des orages plus importants sont attendus pour la semaine du 18 août.

CHANAC



Figure 3. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

MAÏS : Les précipitations prévues cette semaine ne seront pas suffisantes pour répondre au besoin hydrique du maïs alors que nous sommes dans une période primordiale pour la formation du rendement final. Le maïs est en effet dans sa **période de forte sensibilité au stress hydrique, de la floraison à la formation des grains**. A partir du stade « grains laitux » les besoins en eau diminuent. Le tableau ci-dessous vous indique les besoins de la semaine à venir selon le stade phénologique de votre maïs dans la vallée du Lot :

Stade phénologique du maïs	Panicule	Floraison	Remplissage des grains - Soies sèches	Grain laitux	Grain pâteux
Coefficient cultural (kc)	1.1	1.2	1.1	0.95	0.9
Besoin en eau estimé de la semaine à venir* (12/08-18/08)	40.7 mm	44 mm	40.7 mm	35 mm	33 mm

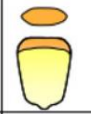
* coefficient pondérant la consommation en eau en fonction de la plante

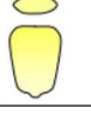
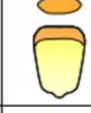
* Chaque précipitation de **5-6 mm doit être décomptée et repousse l'irrigation d'un jour**.

Il est recommandé d'arrêter l'irrigation du maïs à partir du stade 45-50% d'humidité des grains car l'irrigation n'est pas bien valorisée après ce stade phénologique. Le graphique ci-dessous permet d'identifier ce stade (figure 5).



Figure 4. Maïs fourrager au stade de remplissage des grains.

Variétés Précoces et Demi-Précoces			
NOTE 1	NOTE 2	NOTE 3	NOTE 4
			
NB : au sein de la couronne, quelques grains peuvent avoir une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, quelques grains n'ont pas encore de zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, une très grande majorité de grains ont une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : 100 % des grains de la couronne ont une zone d'allure vitreuse très clairement délimitée

Variétés Demi-Tardives, Tardives et Très Tardives			
NOTE 1	NOTE 2	NOTE 3	NOTE 4
			
NB : au sein de la couronne, quelques grains peuvent avoir une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, certains grains peuvent ne pas avoir de zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, une très grande majorité de grains ont une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : 100 % des grains de la couronne ont une zone d'allure vitreuse très clairement délimitée

STADE DU GRAIN	
Si la majorité des épis ont la note 1	plus de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 2	proche de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 3	moins de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 4	moins de 45 % d'humidité

Figure 5. Clé d'identification du stade 45-50% d'humidité du grain, stade d'arrêt de l'irrigation (Arvalis).

Suivi des parcelles de référence

Des sondes tensiométriques sont installées dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodât (Valadou). Elles permettent de suivre les besoins des plantes en eau et de les comparer à votre situation.

A Chausserans, le sol s'assèche rapidement ces derniers jours. La 3^{ème} coupe de luzerne a été effectuée le 10/08 et la parcelle ne sera plus irriguée car une 4^{ème} coupe n'est pas prévue.

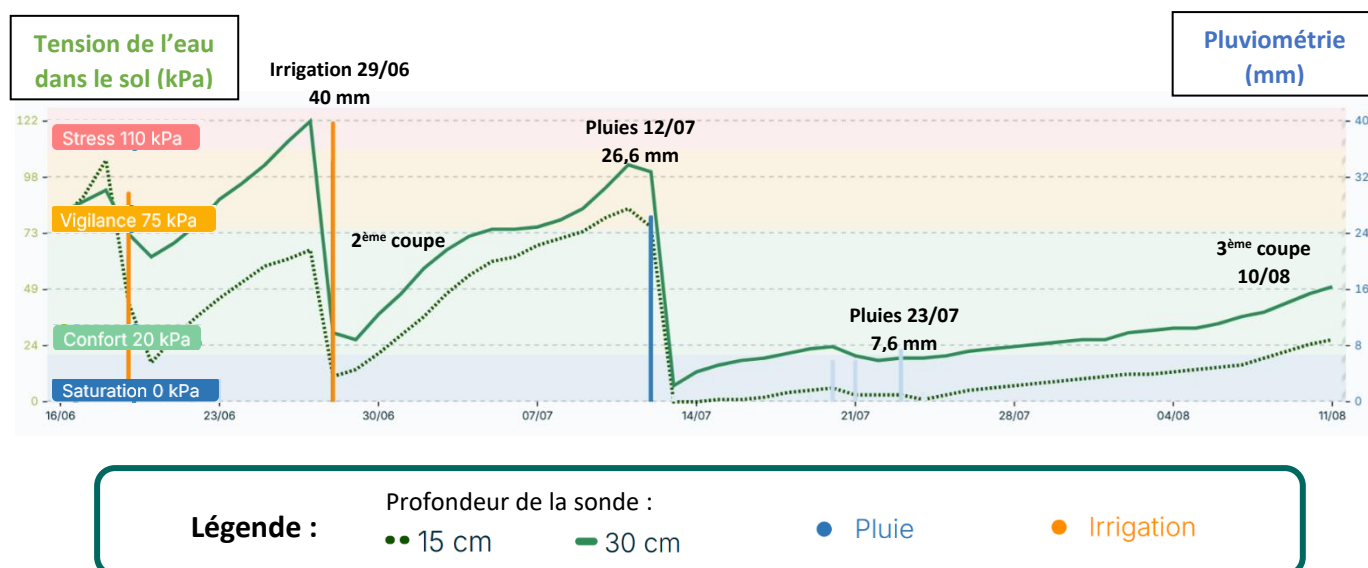


Figure 6. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, le seuil de vigilance au stress hydrique a été atteint la semaine dernière. Un passage d'irrigation de 30 mm a été effectué afin de maximiser le regain pour la 4^{ème} coupe. Le sol s'est asséché par la suite et devrait atteindre le seuil de vigilance cette semaine. Cependant, les pluies plus importantes de la semaine du 18/08 devraient faire baisser ces courbes.

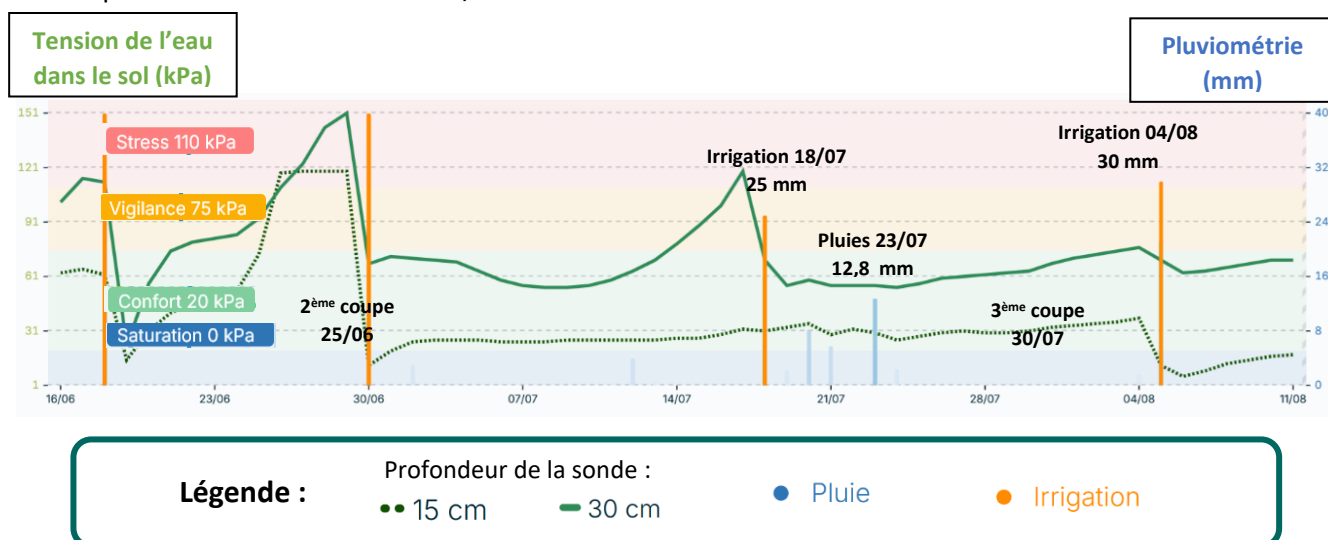


Figure 7. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).

Opportunité pour investir dans des outils d'aide à la décision pour l'irrigation.

Dans le cadre du 12^{ème} Programme d'aides, l'Agence de l'eau Adour-Garonne finance le matériel pour le pilotage de l'irrigation.

Si vous souhaitez acheter du matériel considéré comme des outils d'aide à la décision (tensiomètres, sondes capacitatives, logiciels informatiques, stations météo/thermomètres, ...), **c'est le moment rêvé de vous manifester en répondant au sondage en cliquant sur le lien suivant (cela ne vous prendra que 5 min)** :

<https://forms.cloud.microsoft/e/jBpzSK2Mnq>



**SCANNEZ POUR
REPONDRE AU SONDAGE**

Toutes les demandes seront prises en compte. A la fin de l'été, nous réaliserons la synthèse détaillée des besoins recensés ce qui nous permettra de démarcher les fournisseurs de matériels et de négocier des **tarifs préférentiels**. L'AEAG propose une **aide de 50% sur le prix d'achat négocié** par la Chambre d'agriculture ou l'OUGC de votre territoire.

Nous reviendrons vers vous à l'automne prochain avec une proposition concrète (pack matériel, au détail, tarifs, ...) et nous vous proposerons de passer commande en fonction de vos besoins.



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**19 août au 25 août 2025
N°11 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau
- ❖ Actualités réglementaires
- ❖ Tendances météo et conseils irrigation : quand arrêter l'irrigation du maïs ?
- ❖ Suivi des parcelles de référence

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau
2. Actualités réglementaires
3. Tendance météo et conseils irrigation : quand arrêter l'irrigation du maïs ?
4. Suivi des parcelles de référence

Etat de la ressource en eau

Les températures caniculaires ont fait monter en flèche les besoins en eau des plantes. L'évapotranspiration du 12/08 au 18/08 était en moyenne de 40-41 mm dans la vallée du Lot et du Tarn.

Les précipitations orageuses de la semaine dernière ont très hétérogènes. Sur certaines communes, comme Saint-Léger-de-Peyre (56.9 mm), les pluies ont apporté une quantité d'eau suffisante pour répondre à ce besoin, mais la majorité du département a reçu moins de 10 mm en une semaine.

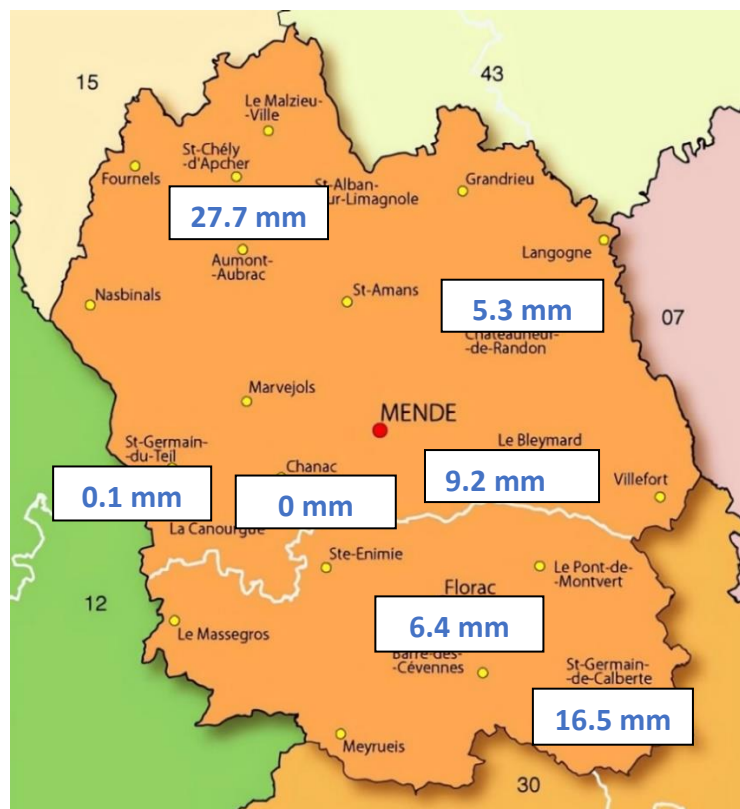


Figure 1. Pluviométrie (mm) des 7 derniers jours (12/08-18/08).

Quant aux débits, ils ne sont toujours pas satisfaisants sur la plupart des cours d'eau, d'où le passage en alerte renforcée et en crise sur plusieurs bassins versants. Par exemple, **le débit du Tarn ne représente que 43 % de son débit normal** pour la période. Au 11 août, le suivi ONDE constatait **29 % d'assec et 10% d'écoulement non visible** sur les 31 stations d'observation des cours d'eau lozériens.

Actualités réglementaires

En date du 13 août 2025, un nouvel arrêté préfectoral concernant les usages de l'eau sur les bassins versants lozériens a été publié. Cet arrêté est entré en vigueur ce samedi 16 août à 8h.

Bassin versant	Seuil	Restrictions des usages agricoles (hors gestion collective)	Gestion collective Tours d'eau
DOURBIE	Vigilance	Invitation aux économies d'eau.	TABLEAU n°1
ALLIER (axe, source, moyen), LOT, BRAMONT, TARNON, TARN, CEZE, GARDONS	Alerte	> Irrigation agricole: BV ALLIER : Interdit de 10h à 18h (ou invitation aux économies d'eau pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) BV TARN, TARNON, LOT, BRAMONT : Interdit de 13h à 20h BV CEZE, GARDONS : Interdiction de 8h à 20h (ou interdiction de 10 h à 18 h pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) : Interdit en rive droite les semaines paires. Interdit en rive gauche les semaines impaires.	POUR GESTION COLLECTIVE : REDUCTION DE 25 % * TABLEAU N°2
-BV TRUYERE -BV COLAGNE -BV ALLIER AMONT - HERAULT	Alerte renforcée	> Irrigation agricole: BV TRUYERE, COLAGNE, ALLIER AMONT : Interdit de 8h à 20h BV HERAULT : Interdit de 6h à 22h (ou interdiction de 8 h à 20 h pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) : Interdiction totale	POUR GESTION COLLECTIVE : REDUCTION DE 50 % * TABLEAU N°3
-BV CHASSEZAC -COURS D'EAU COLAGNE	Crise	> Irrigation agricole: BV CHASSEZAC, COURS D'EAU COLAGNE : Interdiction des prélèvements > irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration... : BV CHASSEZAC : Interdiction totale sauf cultures suivantes ayant une interdiction de 8 h à 20 h : • les cultures maraîchères ; • les cultures de plantes à parfums, aromatiques et médicinales ; • les cultures arboricoles et fruitières ; • les pépinières. > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béals, canaux, canalisations) : BV CHASSEZAC, COURS D'EAU COLAGNE : Interdiction totale	POUR GESTION COLLECTIVE : * TABLEAU N°4

Figure 2. Tableau des restrictions des usages agricoles de l'eau par bassin versant en situation de gestion collective de l'eau ou hors de cette gestion.

Tendance météo et conseils irrigation

Des précipitations importantes sont attendues à partir de ce soir sur la majorité du département. Ces pluies sonnent la fin des températures caniculaires. Les températures maximales ne devraient pas dépasser 25-28°C. Les besoins en eau des plantes vont donc diminuer considérablement et l'évapotranspiration (ETP) sur la semaine sera d'environ 20 mm dans la vallée du Lot. La semaine du 25 août s'annonce elle aussi très pluvieuse !



Figure 3. Prévion météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

MAÏS : Les maïs sont au stade de remplissage du grain qui constitue une phase où les besoins en eau sont encore importants mais commencent à diminuer comme l'indique le tableau ci-dessous. En effet, à partir du stade « grains laitex » les besoins en eau diminuent. Le tableau ci-dessous vous indique les besoins de la semaine à venir selon le stade phénologique de votre maïs dans la vallée du Lot. Des précipitations de plus de 20 mm étant prévues sur tout le département, l'irrigation ne sera pas nécessaire cette semaine.

Stade phénologique du maïs	Remplissage des grains - Soies sèches	Grain laitex	Grain pâteux
Coefficient cultural (kc)	1.1	0.95	0.9
Besoin en eau estimé de la semaine à venir* (19/08-25/08)	22 mm	19 mm	18 mm

* coefficient pondérant la consommation en eau en fonction de la plante.

* Chaque précipitation de 5-6 mm doit être décomptée et repousse l'irrigation d'un jour.



Figure 4. Maïs au stade grain laitex à Grèzes, 18/08/2025 (Y. Charbonnier)

Il est recommandé d'arrêter l'irrigation du maïs à partir du stade 45-50% d'humidité des grains car l'irrigation n'est pas bien valorisée après ce stade phénologique. Le graphique et les photos ci-dessous permettent d'identifier ce stade (figure 5) :

Variétés Précoces et Demi-Précoces			
NOTE 1	NOTE 2	NOTE 3	NOTE 4
NB : au sein de la couronne, quelques grains peuvent avoir une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, quelques grains n'ont pas encore de zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, une très grande majorité de grains ont une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : 100 % des grains de la couronne ont une zone d'allure vitreuse très clairement délimitée

Variétés Demi-Tardives, Tardives et Très Tardives			
NOTE 1	NOTE 2	NOTE 3	NOTE 4
NB : au sein de la couronne, quelques grains peuvent avoir une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, certains grains peuvent ne pas avoir de zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, une très grande majorité de grains ont une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : 100 % des grains de la couronne ont une zone d'allure vitreuse très clairement délimitée

STADE DU GRAIN	
Si la majorité des épis ont la note 1	plus de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 2	proche de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 3	moins de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 4	moins de 45 % d'humidité

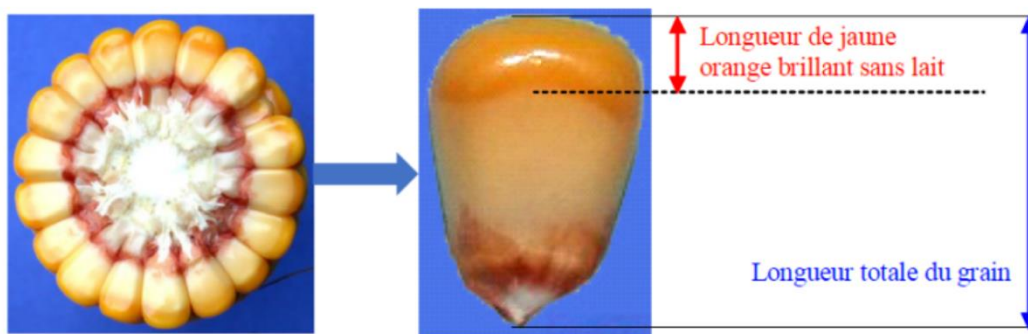


Figure 5. Clé d'identification du stade 45-50% d'humidité du grain, stade d'arrêt de l'irrigation (Arvalis).

Un article complet à ce sujet peut être trouvé sur le site d'Arvalis : <https://www.arvalis.fr/infos-techniques/mais-la-campagne-dirrigation-touche-t-elle-sa-fin>

Suivi des parcelles de référence

Des sondes tensiométriques sont installées dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodât (Valadou). Elles permettent de suivre les besoins des plantes en eau et de les comparer à votre situation.

A Chausserans, la 3^{ème} coupe de luzerne a été effectuée le 10/08 et la parcelle a été irriguée (30 mm) à la suite dans l'espoir de maximiser une 4^{ème} coupe. Les courbes de tension de l'eau dans le sol nous montrent que les précipitations de cette semaine seront suffisantes pour éviter le stress hydrique et que l'irrigation ne sera pas nécessaire.

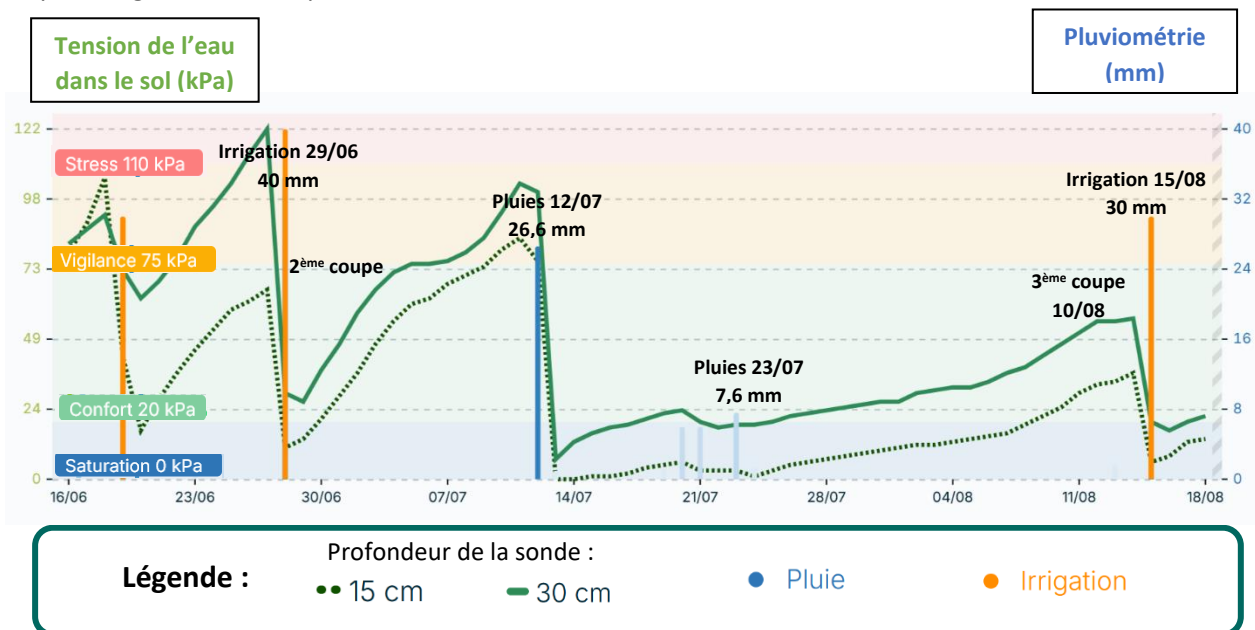


Figure 6. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, le seuil de stress hydrique a été atteint la semaine dernière. Cependant, les pluies significatives de la semaine devraient faire baisser ces courbes. Aucune irrigation n'est nécessaire.

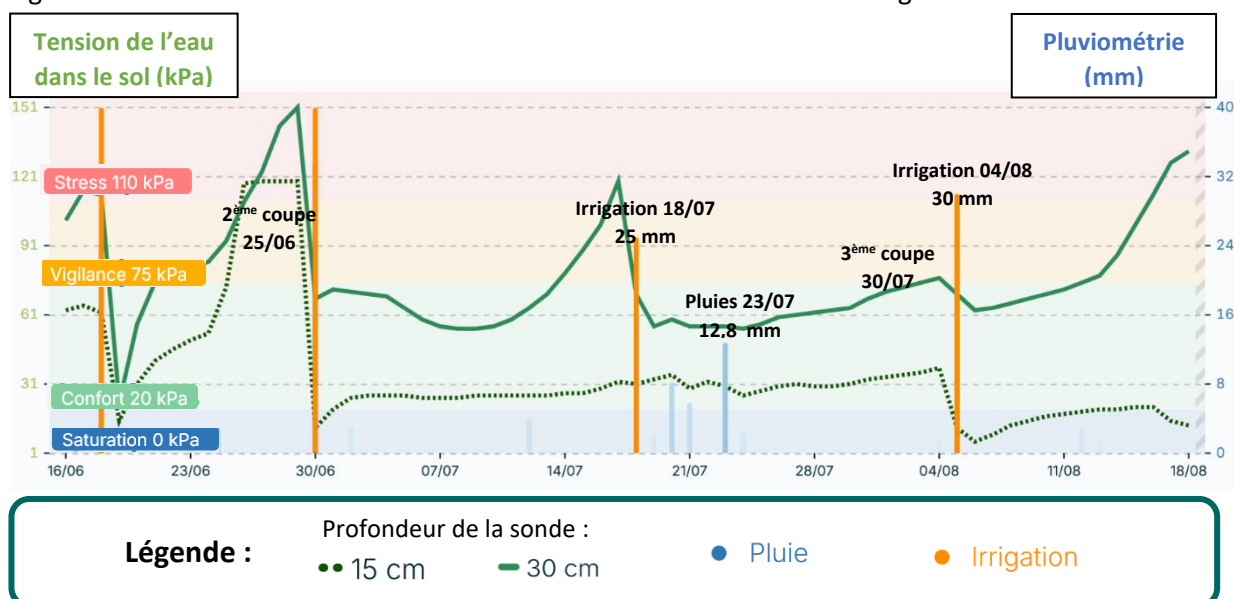


Figure 7. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).



Inf'eau : le bulletin de conseil irrigation

**2 septembre au 8 septembre 2025
N°12 Campagne 2025**

Dans ce numéro :

- ❖ Etat de la ressource en eau
- ❖ Actualités réglementaires
- ❖ Tendances météo et conseils irrigation
- ❖ Suivi des parcelles de référence
- ❖ Lancement du 2ème appel à projets du Fonds hydraulique agricole

Sommaire :

1. Etat de la ressource en eau
2. Actualités réglementaires
3. Tendance météo et conseils irrigation
4. Suivi des parcelles de référence
5. Lancement du 2ème appel à projets du Fonds hydraulique agricole

Etat de la ressource en eau

Le mois d'août s'est finalement terminé par une baisse des températures et des précipitations plus importantes qui ont permis de faire remonter la pluviométrie mensuelle autour de la norme historique.

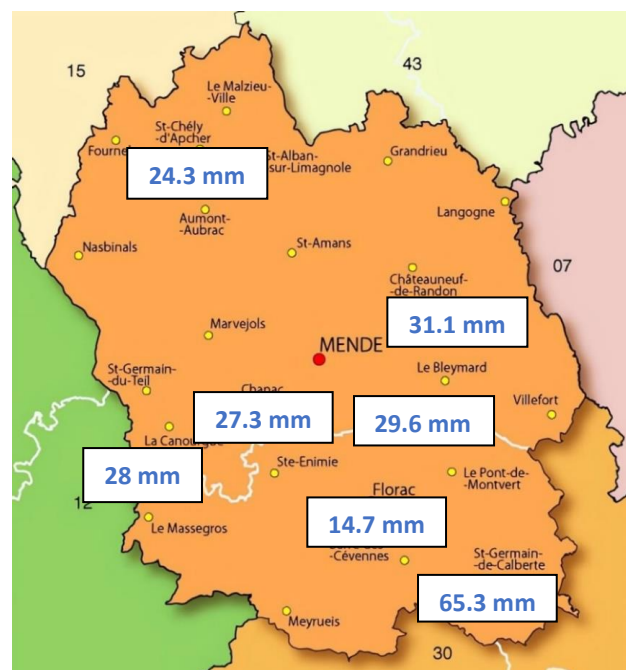


Figure 1.
Pluviométrie (mm)
des 7 derniers jours
(29/08-04/09).

Ces précipitations ont bénéficié aux débits de cours d'eau. Au 26 août, le suivi ONDE constatait **19 % d'assec et 23% d'écoulement non visible** sur les 31 stations d'observation des cours d'eau lozériens, **au lieu de 29% et 10% respectivement le 11 août**. De plus, les précipitations entre le 27 août et le 1^{er} septembre ont continué à augmenter le débit des cours d'eau, comme observable ci-dessous avec l'exemple du Lot à Mende.

Hauteur instantanée - Données les plus valides de l'entité - O702 1530 03 - Le Lot à Mende - HE - du 25/08/2025 00:00 au 04/09/2025 23:59 (TU)

Généré le 04/09/2025 09:23 (TU)

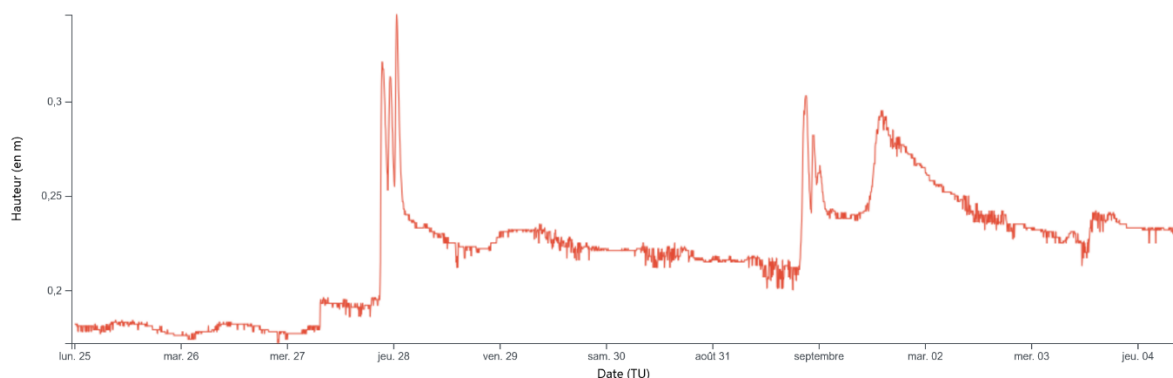


Figure 2. Hauteur (en cm) du Lot à Mende du 25/08 au 04/09/2025.

Actualités réglementaires

L'arrêté préfectoral du 29 août 2025 a pris en compte les précipitations avant cette date et a permis d'alléger les restrictions d'usage de l'eau. D'ici ce weekend, un nouvel arrêté devrait passer la plupart des bassins versants en situation de vigilance ou d'alerte.

Bassin versant	Seuil	Restrictions des usages agricoles (hors gestion collective)	Gestion collective Tours d'eau
DOURBIE	Vigilance	Invitation aux économies d'eau.	TABLEAU n°1
ALLIER (axe, source, moyen), TRUYERE, COLAGNE, LOT, BRAMONT, TARNON, TARN, CEZE, GARDONS, HERAULT	Alerte	> Irrigation agricole: BV ALLIER : Interdit de 10h à 18h (ou invitation aux économies d'eau pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) BV TARN, TARNON, LOT, BRAMONT, TRUYERE, COLAGNE : Interdit de 13h à 20h BV HERAULT, CEZE, GARDONS : Interdiction de 8h à 20h (ou interdiction de 10 h à 18 h pour l'irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration...) > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béal, canaux, canalisations) : Interdit en rive droite les semaines paires. Interdit en rive gauche les semaines impaires.	POUR GESTION COLLECTIVE : REDUCTION DE 25 % * TABLEAU N°2
BV ALLIER AMONT	Alerte renforcée	> Irrigation agricole: Interdit de 8h à 20h > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béal, canaux, canalisations) : Interdiction totale	POUR GESTION COLLECTIVE : REDUCTION DE 50 % * TABLEAU N°3
-BV CHASSEZAC -COURS D'EAU COLAGNE	Crise	> Irrigation agricole: BV CHASSEZAC, COURS D'EAU COLAGNE : Interdiction des prélèvements > irrigation agricole par système localisé : goutte à goutte, micro-aspiration... : BV CHASSEZAC : Interdiction totale sauf cultures suivantes ayant une interdiction de 8 h à 20 h : • les cultures maraîchères ; • les cultures de plantes à parfums, aromatiques et médicinales ; • les cultures arboricoles et fruitières ; • les pépinières. > Alimentation gravitaire des ouvrages agricole (rases, béal, canaux, canalisations) : BV CHASSEZAC, COURS D'EAU COLAGNE : Interdiction totale	POUR GESTION COLLECTIVE : * TABLEAU N°4

Figure 3. Tableau des restrictions des usages agricoles de l'eau par bassin versant en situation de gestion collective de l'eau ou hors de cette gestion.

Tendance météo et conseils irrigation

La fin de semaine s'annonce ensoleillé avec des maximales de température autour de 22-25°C. Cependant, un épisode pluvieux est annoncé pour la semaine prochaine avec de précipitations particulièrement fortes prévues pour mardi (jusqu'à 30 mm à Saint-Germain-du-Teil).

CHANAC

Vendredi 05 sept.	Samedi 06 sept.	Dimanche 07 sept.	Lundi 08 sept.	Mardi 09 sept.
				
Pluie 0 mm	Pluie 0 mm	Pluie 2,7 mm	Pluie 1,2 mm	Pluie 4,8 mm
ETP 2,7 mm	ETP 3,4 mm	ETP 1,5 mm	ETP 3,2 mm	ETP 1,2 mm
Température 9 / 19,2 °C	Température 5,2 / 23,2 °C	Température 13,4 / 20,4 °C	Température 11 / 27,2 °C	Température 13,8 / 17,2 °C
Humidité 72 %	Humidité 66 %	Humidité 81 %	Humidité 73 %	Humidité 95 %
Vent 4 / 9 km/h	Vent 5 / 11 km/h	Vent 5 / 12 km/h	Vent 3 / 4 km/h	Vent 2 / 4 km/h

Figure 4. Prévision météorologique sur Chanac.

Conseils irrigation :

MAÏS : Les maïs sont au stade « grain laiteux » ou « grain pâteux », une phase où les besoins en eau sont beaucoup moins importants comme l'indique le tableau ci-dessous. De plus la baisse des températures a réduit considérablement l'évapotranspiration (16.6 mm à Chanac pour la semaine à venir). Le tableau ci-dessous vous indique les besoins de la semaine à venir selon le stade phénologique de votre maïs dans la vallée du Lot. **Les précipitations des derniers jours et celles prévues la semaine prochaine permettent de remplir ces besoins, donc aucune irrigation n'est nécessaire.**

Stade phénologique du maïs	Remplissage des grains - Soies sèches	Grain laiteux	Grain pâteux	Humidité du grain >50%
Coefficient cultural (kc)	1.1	0.95	0.9	0.85
Besoin en eau estimé de la semaine à venir* (04/09-10/09)	18 mm	16 mm	15 mm	14 mm

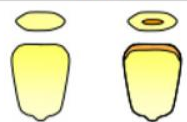
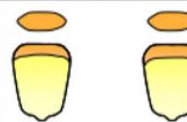
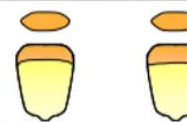
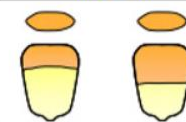
* coefficient pondérant la consommation en eau en fonction de la plante.

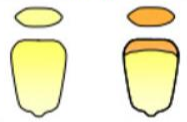
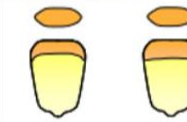
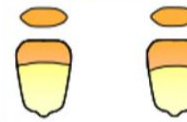
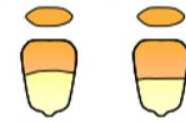
* Chaque précipitation de 5-6 mm doit être décomptée et repousse l'irrigation d'un jour.



Figure 5. Maïs au stade grain pâteux à Ressouches, 03/09/2025 (A. Gély)

Il est recommandé d'arrêter l'irrigation du maïs à partir du stade 45-50% d'humidité des grains car l'irrigation n'est pas bien valorisée après ce stade phénologique. Le graphique et les photos ci-dessous permettent d'identifier ce stade (figure 6) :

Variétés Précoces et Demi-Précoces			
NOTE 1	NOTE 2	NOTE 3	NOTE 4
			
NB : au sein de la couronne, quelques grains peuvent avoir une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, quelques grains n'ont pas encore de zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, une très grande majorité de grains ont une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : 100 % des grains de la couronne ont une zone d'allure vitreuse très clairement délimitée

Variétés Demi-Tardives, Tardives et Très Tardives			
NOTE 1	NOTE 2	NOTE 3	NOTE 4
			
NB : au sein de la couronne, quelques grains peuvent avoir une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, certains grains peuvent ne pas avoir de zone d'allure vitreuse délimitée	NB : au sein de la couronne, une très grande majorité de grains ont une zone d'allure vitreuse délimitée	NB : 100 % des grains de la couronne ont une zone d'allure vitreuse très clairement délimitée

STADE DU GRAIN	
Si la majorité des épis ont la note 1	plus de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 2	proche de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 3	moins de 50 % d'humidité
Si la majorité des épis ont la note 4	moins de 45 % d'humidité

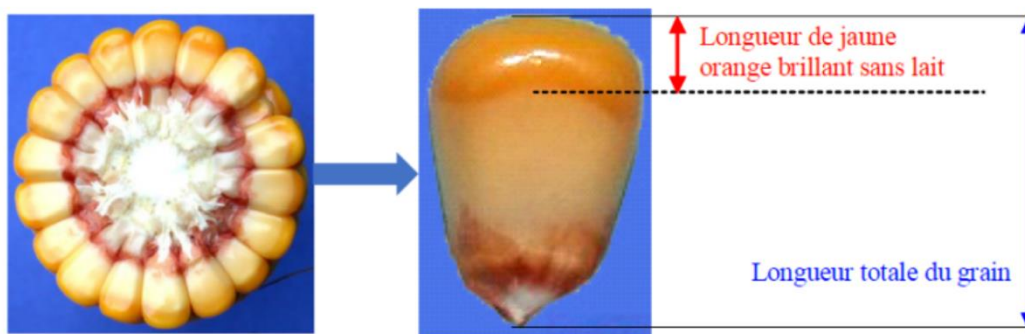


Figure 6. Clé d'identification du stade 45-50% d'humidité du grain, stade d'arrêt de l'irrigation (Arvalis).

Un article complet à ce sujet peut être trouvé sur le site d'Arvalis : <https://www.arvalis.fr/infos-techniques/mais-la-campagne-dirrigation-touche-t-elle-sa-fin>

Suivi des parcelles de référence

Des sondes tensiométriques sont installées dans 2 parcelles de luzerne irriguées en sol superficiel limono-sableux à Grèzes (Chausserans) et Montrodar (Valadou). Elles permettent de suivre les besoins des plantes en eau et de les comparer à votre situation.

A Chausserans, 48.6 mm sont tombés entre le 27/08 et le 01/09. La campagne d'irrigation est donc terminée et la 4^{ème} coupe ne saurait tarder.

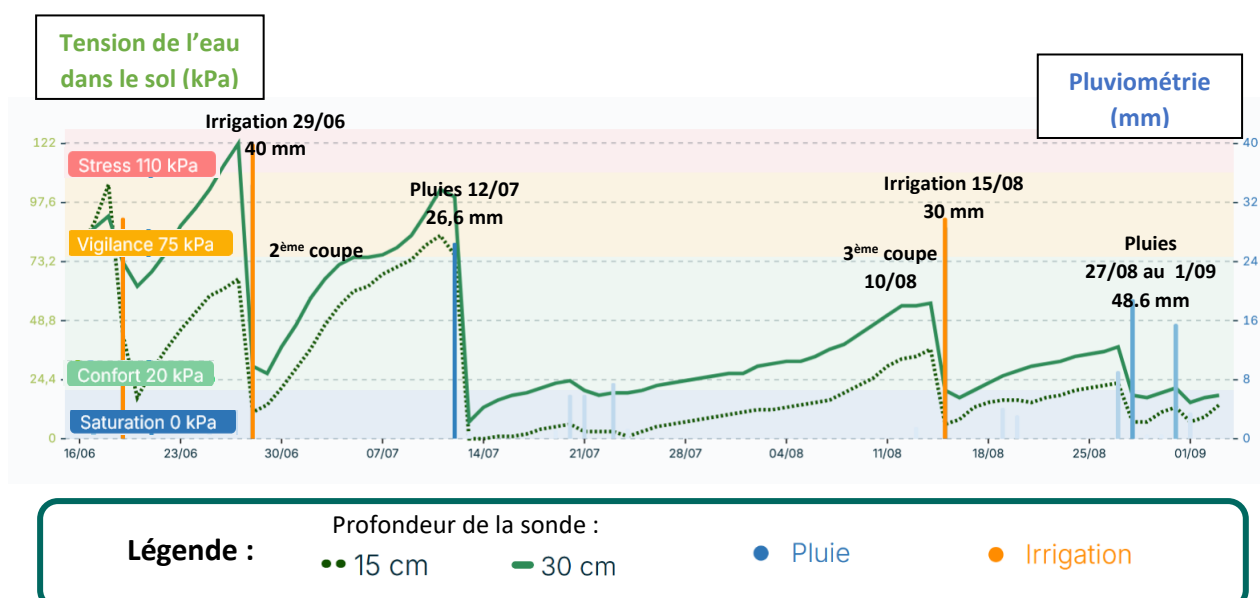


Figure 6. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde à Chausserans (CDA48).

Au Valadou, 48.2 mm sont tombés ce qui a bien fait chuter la tension de l'eau dans le sol après un mois d'eau sec et chaud. La 4^{ème} coupe est prévue pour le 05/09.

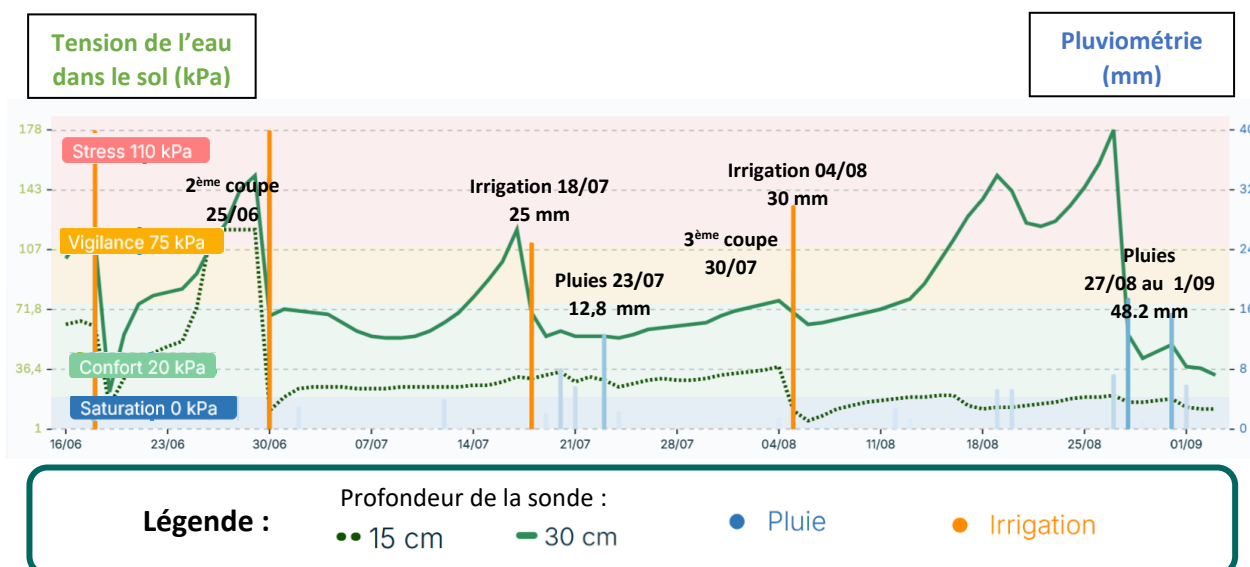


Figure 7. Graphique de l'état hydrique du sol d'une parcelle limono-argileuse peu profonde au Valadou (CDA48).

Les résultats de l'essai comparant ces deux parcelles, une en semi-direct/agriculture de conservation des sols et l'autre labourée, vous seront communiqués dans les bulletins hors saison.

Lancement du 2^{ème} appel à projets du Fonds hydraulique agricole

La ministre de l'agriculture a annoncé l'ouverture d'un deuxième appel à projets dans le cadre du Fonds hydraulique agricole, doté de 20 millions d'euros pour l'année 2025. Ce fonds stratégique accompagne les **investissements dans des infrastructures hydrauliques agricoles**, essentielles pour assurer la résilience du secteur face au changement climatique.

Pour ce nouvel appel à projets 2025, il pourra également accompagner les **projets hydrauliques à vocation « multi-usages »** portés par des associations syndicales autorisées (ASA) ou constituées d'office (ASCO).

La demande d'aide doit porter sur un **coût total minimum de 120 000€ HT**.

Les types de projets éligibles doivent viser l'accès à l'eau. Sont ciblés les projets suivants :

- Projets de rénovation, d'agrandissement et d'optimisation du patrimoine hydraulique existant lorsqu'ils concourent à la sécurisation et à l'efficacité de l'accès à l'eau pour l'agriculture : réhabilitation et modernisation d'ouvrages de prélèvement, de stockage, de transport et de distribution d'eau brute améliorant l'efficacité des réseaux ;
- Projets de nouvelles retenues agricoles ;
- Projets de stockage des eaux dans le cadre de projets de réutilisation d'eaux usées traitées à des fins agricoles ;
- Projets de réalimentation et de stockage en nappes phréatiques ;
- Projets de modernisation, de réhabilitation, de création et d'extension de réseaux d'irrigation, y compris des projets de réutilisation à des fins agricoles d'eaux usées.

Les investissements matériels éligibles interviennent de l'accès à l'eau jusqu'à l'entrée de la parcelle, borne comprise. **Cependant, cette aide ne peut pas financer des systèmes d'arrosage à la parcelle (enrouleur, goutte-à-goutte,...).**

Date limite de réception des projets : 24 septembre 2025

Pour plus d'information : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ouverture-de-l-appel-a-projets-fonds-hydraulique-agricole-en-occitanie-pour-a9646.html>



Bulletin de conseil irrigation

**Décembre 2025
N°1 hors saison**

Dans ce numéro :

- ❖ Bilan climatique et hydrologique 2025
- ❖ Campagne d'irrigation 2025
- ❖ Des essais pour optimiser l'irrigation et la réserve utile du sol avec le réseau OGAYA
- ❖ Aides régionales pour la création et l'amélioration des retenues et réseaux d'irrigation

Bilan climatique et hydrologique 2025

Température : Deux vagues de chaleurs intenses dans l'été 2025

Hiver : Anomalie de +0,6 °C au niveau national, +0,55 °C à Mende. En raison du changement climatique, le froid de nos hivers est en effet moins durable et moins fréquent

Printemps : 3^e printemps le plus chaud depuis 1900 (+1,1 °C national, +0,7 °C à Montrodat).

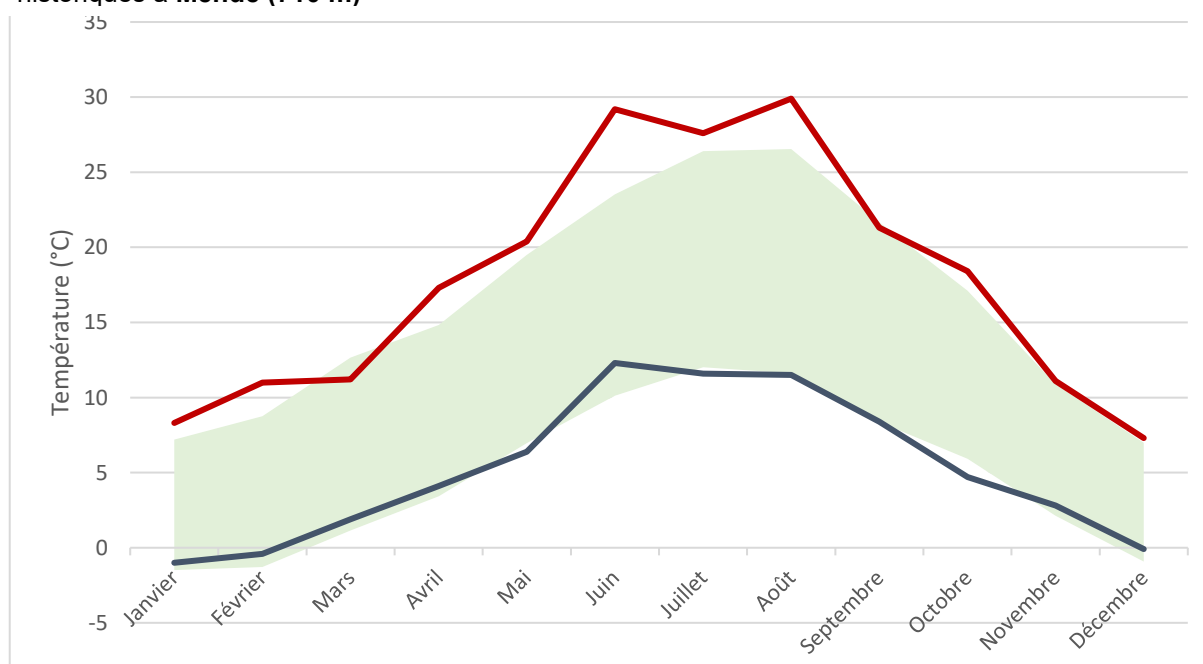
Été : 3^e été le plus chaud (+1,9 °C), derrière 2003 et 2022. Deux vagues de chaleur (juin et août), 27 jours en conditions de canicule (2^e record).

La Lozère a été particulièrement concernée par ces fortes températures : on constate une anomalie des températures maximales de +2.4 °C au Collet Sauveplane, de + 3.4 °C à **Mende** et de + 3 °C à Villefort sur la période estivale



Automne : Températures conformes à la normale.

Figure 1. Moyennes des températures (min et max) mensuelles 2025 comparées aux moyennes historiques à **Mende (710 m)**



Pluviométrie : une année contrastée avec un déficit important en mai-juin

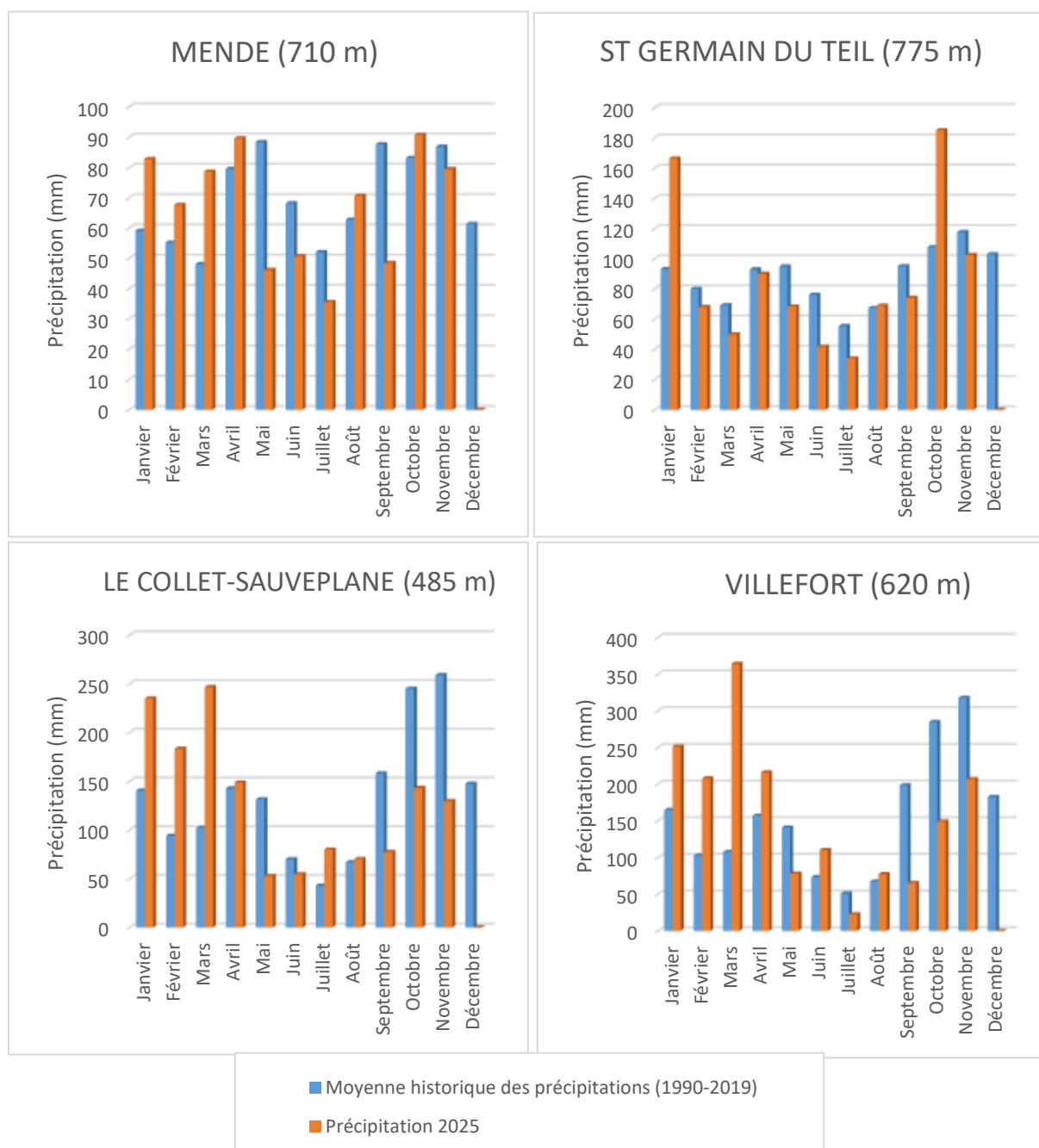
Hiver & début printemps : excédentaires (ex. +63 % en mars à Mende), sauf ouest du département.

Fin printemps & début été : déficit marqué (ex. à Mende : mai -48 %, juin -26 %).

Été : contrasté, orages localisés. Nord (Aubrac/Margeride) très sec (-40 à -50 %), Causses/Cévennes excédentaires (120-140 %), Mende/Villefort déficitaires (-30 à -40 %). Août termine proche des normales.

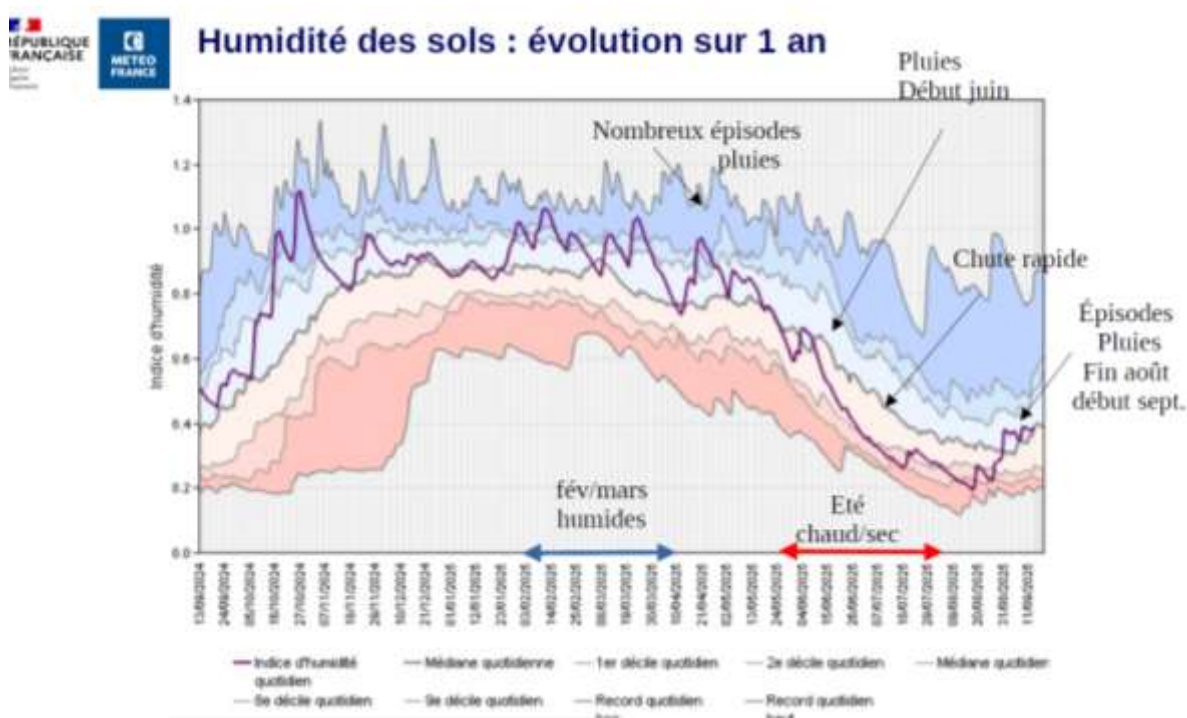
Automne : globalement modéré, proche des normales au nord-ouest, mais déficitaire au sud-est (ex. - 47 % au Collet Sauveplane).

Figure 2 : Précipitations mensuelles (mm) comparées à la moyenne historique



Humidité des sols : niveaux de sécheresse des sols comparables à 2022 en août.

Cet été, les sols sont restés nettement plus secs que la normale, surtout sur l'Aubrac. Après un assèchement continu en juin, un répit temporaire est survenu fin juillet avec des températures plus fraîches. L'absence de précipitations et la chaleur ont ensuite provoqué un nouvel assèchement en août, atteignant des niveaux comparables à 2022. Les pluies de fin août ont enfin permis une ré-humidification généralisée des sols.



Bilan hydrologique : des débits qui chutent rapidement et qui peinent à remonter à l'automne.

Les données de l'observatoire national des étiages montrent que le débit des rivières lozériennes a été en tension cette année encore.

L'état le plus critique a été observé au 11 août lorsque **29 % des 31 stations d'observation étaient en assec** et 10% en écoulement non visible.



Radio France - Vincent Pillet

En juillet le **débit du Tarn ne représentait que 43 % de son débit normal et l'Altier 59%**.

Les seuils de débits de gestion de la sécheresse ayant été dépassés, de nombreux arrêtés (10) ont donc été publiés pour limiter les prélèvements en cours d'eau. Le niveau de gravité « alerte renforcée » a été atteint sur la Truyère, le bassin versant de la Colagne, l'Allier amont et l'Hérault. **Le niveau « crise » a même été atteint du la Colagne et le Chassezac.**

		2025									
BV	ZA	AP 27/06/25	AP 18/07/25	AP 23/07/25	AP 07/08/25	AP 13/08/25	AP 29/08/25	AP 04/09/25	AP 19/09/25	AP 10/10/25	AP 14/11/25
LOT	Truyère	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
	BV Colagne	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
	Colagne rivière	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Crise	Crise	Alerte	Vigilance	Vigilance	Aucun
	Lot	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Aucun
	Bramont	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Aucun
ALLIER	Allier amont	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte	Alerte	Alerte	Aucun
	Allier source	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
	Allier moyen	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Vigilance	Vigilance	Aucun
	Allier axe	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
TARN	Tarn	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Vigilance	Alerte	Aucun
	Tarnon	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
	Dourbie	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
RMC	Chassezac	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Crise	Crise	Crise	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Aucun
	Cèze	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Aucun
	Gardons	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte	Vigilance	Alerte	Aucun
	Hérault	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Alerte renforcée	Alerte	Alerte	Alerte	Aucun	Aucun

Sur certains cours d'eau comme le Tarn, les débits ont ensuite peiné à remonter à des niveaux proches de la norme saisonnière à l'automne. Le dernier arrêté mettant fin aux restrictions ne fût donc publié qu'à la mi-novembre.

Campagne d'irrigation 2025

Après une année 2024 marquée par des précipitations correctes, l'année 2025 a été caractérisée par des pluies éparées et des températures très élevées, entraînant une forte évapotranspiration. À la fin du mois de juin, les températures ont dépassé les 30 °C sur la majorité du département, avec des ETP supérieures à 6 mm par jour, ce qui correspond à des besoins en eau particulièrement importants pour les plantes. Une deuxième vague de chaleur est survenue en août, coïncidant avec la période de forte sensibilité du maïs au stress hydrique, allant de la floraison à la formation des grains.

Le prochain numéro de l'Inf'eau présentera un bilan des prélèvements réalisés au cours de la campagne 2025.

Pour les personnes ne l'ayant pas encore fait, veuillez envoyer votre registre de prélèvement au plus vite, même si vous n'avez pas irrigué cette année.

Par e-mail: marion.nouvellon@lozere.chambagri.fr; ou appel: 07 72 50 44 50 ; ou par courrier à la Chambre d'agriculture Lozère.

Des essais pour optimiser l'irrigation et la réserve utile du sol avec le réseau OGAYA

En 2025 dans le cadre du programme OGAYA, la CA48 a mené un essai pour réaliser des économies d'eau sur la culture de la luzerne grâce à deux leviers d'optimisation :

- un levier technologique avec l'utilisation d'un outil d'aide à la décision (OAD) composée de sondes tensiométriques connectées.
- un levier agronomique avec l'étude de l'impact des 3 principes de l'agriculture de conservation des sols (ACS) sur la réserve utile des plantes.

Deux exploitations ont donc accueilli cet essai, une en ACS (GAEC ROUSSET) et une en labour (GAEC CHARBONNIER), et ont testé l'utilisation d'un kit d'OAD.

L'utilisation des sondes tensiométriques et de la station météo a permis de **répondre plus précisément aux besoins hydriques de la luzerne**. Sur la parcelle en ACS cela a permis de faire des **économies d'eau de 32.5%** avec une réduction de 65 mm (650 m³/ha). Sur la parcelle labourée, la modalité représentant les habitudes de l'agriculteur est très en dessous des apports hydriques recommandés (60 mm au lieu de 135 mm recommandés). La modalité pilotée a donc permis de se rapprocher des besoins de la plante avec une augmentation de 40 mm donc 400 m³/ha (augmentation de 66%).

Au niveau du rendement, l'économie d'eau sur la parcelle en ACS a néanmoins **causé une perte de rendement importante** lors de la 3^{ème} coupe. Quant à l'augmentation du nombre de mm sur la modalité optimisée de la parcelle en labour cela a permis de **réduire l'hétérogénéité de rendement sur la parcelle**.

Les modifications d'irrigation de la modalité optimisée n'ont **pas impacté les valeurs nutritionnelles** du fourrage lors de la 3^{ème} coupe.

Finalement, nous n'avons pas pu conclure sur l'impact du travail du sol et des couverts sur la réserve utile et sur la vitesse d'assèchement du sol en raison des différentes limites de l'essai. C'est pourquoi un essai sur des parcelles de maïs dans des conditions plus comparables est en préparation pour l'année 2026.



Des leviers pour économiser des intrants et de l'eau !

Un autre agriculteur membre du réseau Ogaya explique dans la vidéo ci-dessous son choix de mettre en place des couverts de légumineuses et de travailler son sol avec des techniques simplifiées (TCS) afin d'apporter de l'azote dans son système et d'améliorer la réserve utile de son sol.

<https://www.youtube.com/watch?v=BJnYRbsZ1xM>



Vous vous questionnez sur la capacité de votre exploitation à faire face au stress hydrique ? Vous êtes intéressé par ce réseau de fermes OGAYA ? Vous **souhaitez réaliser des essais** sur des variétés plus résistantes à la sécheresse, du matériel d'irrigation plus performant, des couverts et un travail du sol adaptés, ... ?

➤ Alors, contactez votre Chambre d'agriculture !

Le programme OGAYA s'adresse à toutes productions (élevage, arboriculture ou maraichage) et à tous niveaux d'avancement sur la question. **Vous bénéficierez** d'un **accompagnement personnalisé**, des connaissances d'un **réseau d'agriculteurs irrigants**, de **soutien à l'obtention de subvention** dans le cas de projet lié à l'irrigation et vous permettrez d'obtenir des connaissances diffusables à d'autres agriculteurs.

Aides régionales pour la création et l'amélioration des retenues et réseaux d'irrigation.

Différentes aides sont disponibles pour financer vos projets hydrauliques (création, modernisation, agrandissement de retenues ou réseaux d'irrigation, outils de pilotage ou OAD, abreuvement). Parmi elles, l'aide FEADER intitulée « **Aide aux infrastructures hydrauliques sur les territoires** » soutient à la fois les volets **collectif** et **individuel**.

Volet collectif (associations (ASA, ASL, AFAA), collectivités, syndicats, concessionnaires d'ouvrages)

- **Projets ciblés** : retenues collectives à vocation d'irrigation et de substitution, extension/création de réseaux d'irrigation pour la gestion durable de l'eau.
- **Dépôt des dossiers** : de mi-janvier à fin-février 2026 et 2027 (prévoir une année de préparation).
- **Taux d'aide** : entre 60 et 80 %
- **Pour plus d'informations** : <https://www.europe-en-occitanie.eu/FEADER-Occitanie-2023-2027-Aide-aux-infrastructures-hydrauliques-sur-les-territoires>

Volet individuel (agriculteurs individuels, sociétés agricoles)

- **Projets concernés** : retenues individuelles, réseaux d'irrigation, modernisation, études de faisabilité.
- **Dépôt des dossiers** : de mi-septembre à fin-octobre 2026 (préparation d'un an à prévoir).
- **Taux d'aide** : entre **40 % et 60 %**, ajusté selon le profil (jeune agriculteur, agriculture biologique, zone de montagne, etc.).
- **Pour plus d'informations** : <https://www.europe-en-occitanie.eu/FEADER-Occitanie-2023-2027-Aide-aux-infrastructures-hydrauliques-sur-les-territoires-46163>

Contexte régional

En Occitanie, où la ressource en eau est déficitaire, ces aides s'inscrivent dans le Plan Eau régional voté en juin 2023, visant à réduire les prélèvements sur les milieux tout en permettant une agriculture diversifiée, créatrice d'emplois et résiliente face au changement climatique.

